

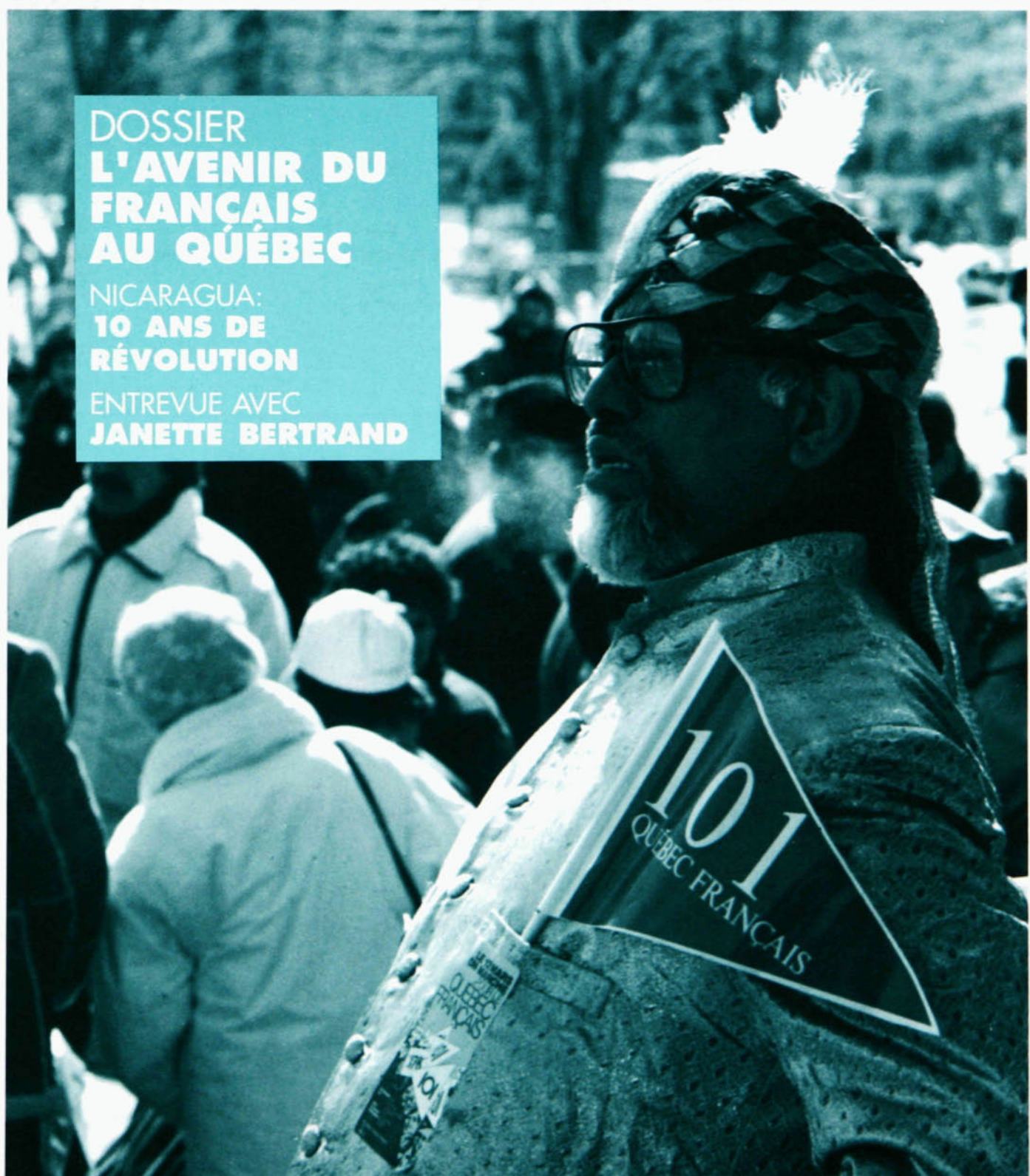
VIE

OUVRIERE

DOSSIER
**L'AVENIR DU
FRANÇAIS
AU QUÉBEC**

NICARAGUA:
**10 ANS DE
RÉVOLUTION**

ENTREVUE AVEC
JANETTE BERTRAND



LES OCÉANS ET LA PLANÈTE: UNE QUESTION D'ACTUALITÉ

Invité: **Marc Lucotte**, chercheur, chargé de cours
au Département des sciences de la terre de l'UQAM

Formule: 3 soirées

**Dates et horaire: les mercredis 26 avril, 3 et 10 mai
de 19:30 à 22:00**

Frais: 25\$

UNE EXPÉRIENCE DE GESTION RENOUVELÉE: CASCADES INC.

Invité: **Omar Aktouf**, professeur à l'École des Hautes Études
Commerciales et invités:
Alain Lemaire, 2e vice-président de Cascades Inc.
et deux employés de Cascades Inc.

Formule: 3 soirées

**Dates et horaire: les jeudis 4, 11 et 18 mai
de 19:30 à 22:00**

Frais: 25\$

Ces deux séries de rencontres ont lieu à:
L'Université de Montréal
Pavillon principal
2900, boul. Édouard-Montpetit, Entrée Z-1
Inscription sur place

RENSEIGNEMENTS: 343-6090



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Des actions au coeur de la vie

Les différentes équipes
du Centre St-Pierre interviennent
dans les domaines suivants:

- la famille
- la pastorale
- les communications sociales
- l'action communautaire
- et les services audiovisuels


centre
st-pierre

1212, rue Panet
Montréal, H2L 2Y7
(514) 524-3561

NE MANQUEZ PAS EN JUIN-JUILLET:

Un dossier
sérieusement fou
sur
LES AMOURS



Un choc des idées
hilarant:
L'ÉTÉ –
POUR OU
CONTRE?



*Les spécialistes
de l'impression*
COULEURS ET NOIR & BLANC

● JOURNAUX
● BROCHURES
● MAGAZINES
● BOTTINS
● ALBUMS À COLORIER
● LIVRES

Pour les P.M.E.

Pour estimation gratuite:
JACQUES GIRARD
Service à la clientèle
TÉL.: (514) 672-6380

 **PAYETTE
& SIMMS
INC.**

Imprimeur spécialisé
en édition
Printers specializing
in publications

300 Arran, Saint-Lambert, Qué. J4R 1K5
(514) 672-6380 – (514) 875-0327 – Fax: 672-1481
Exterieur de Montréal: 1-800-361-6528

SOMMAIRE

ICI ET AILLEURS...

À vos armes, boubou-macoutes! 26

par Louise Garnier, Kenneth
George et François Saillant



JORGE GUERRA

Le Centre éducatif et communautaire René-Goupil 36

par Gilles Dugal

Tribune libre 4

Éditorial 5

par l'équipe

Québec en couleurs 11

par Pierre Viau

En bref 12

Concours estival 13

Chronique insolente 25

par Nicole Brais

Bande dessinée 25

par Vivian Labrie

Le tour du Québec 31

par Jean Forest

Vivre en 89 32

par François Gervais

À l'oeil 38

par Henri Lamoureux

Dossier

Le français a-t-il un avenir? 15

par Jean Robitaille et
Pierre Vallières

Tenter de prévoir l'avenir du français au Québec, c'est d'abord relire notre histoire. C'est aussi examiner les tendances actuelles qui infléchiront les politiques sociales, économiques et culturelles de demain. L'exercice est périlleux. Malgré tout, il est essentiel pour que les forces du libre-échange linguistique ne soient pas les seuls guides de notre avenir.

Entrevue

L'éducation avec un grand «E» 6

par Josée Gauthier

Janette Bertrand aime la vie. Celle qu'elle a failli perdre, atteinte de tuberculose à vingt ans. Aujourd'hui, elle respire à pleins poumons et redonne de l'oxygène à qui la côtoie.

Sur la planète

Ça n'a pas changé le monde, mais... 34

par Jacques St-Amant

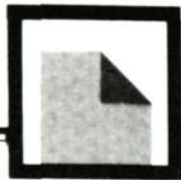
Il y a dix ans, souvenez-vous... C'était avant l'ère Reagan, c'était avant notre référendum, c'était la répression de plus en plus brutale au Salvador et ailleurs. C'était aussi la Révolution sandiniste au Nicaragua.



RENÉ BEAULIEU



RADIO-QUÉBEC



N.D.L.R.: Depuis le dernier numéro, la rubrique "Vos lettres" a fait peau neuve et a cédé la place à "Tribune libre". L'équipe de rédaction de Vie Ouvrière veut ainsi élargir le champ d'interventions de son public lecteur. En plus des traditionnels éloges sur le contenu de la revue (toujours bienvenus, soit dit en passant!), il y a dorénavant lieu de nous faire parvenir vos commentaires et prises de position sur l'actualité en cours.

Question d'espace, V.O. se réserve cependant le droit d'abrégier la longueur des textes. Pour plus de sécurité, faites preuve de sobriété... ici aussi!

Pour une information en profondeur

Voici ma contribution à votre campagne de financement éclair. Ce qui la motive, entre autres, c'est la récente campagne électorale et l'inefficacité des médias à couvrir les événements du point de vue des majorités que sont les travailleurs, les assistés sociaux, les aînés, les jeunes sans emploi et sans avenir...

Vive l'information qui va au fond des choses, vive les artisans de Vie Ouvrière qui n'esquivent pas les problèmes et qui persèverent.

Bernard Dufresne
Hull

Nos impôts: pour la guerre ou la paix?

Nous dépensons, au Canada, plus de dix milliards de dollars par année pour la "défense" du Canada. Dix milliards: dix fois mille millions de dollars! Que ne pourrait-on faire avec cet argent! Ici au Canada, augmenter le nombre de places en garderies, assurer aux personnes âgées un revenu décent,

débarrasser l'environnement de ses substances toxiques, etc. Et si on craint tant la guerre, pourquoi ne pas investir, au plan international, dans les initiatives qui pourraient favoriser la paix? Augmenter les échanges internationaux, assister les peuples affligés de catastrophes (naturelles ou autres), rendre le commerce international plus équitable... On ne lâche pas des bombes sur un pays qui a tissé des liens d'amitié avec nous: pourquoi alors ne pas travailler dans ce sens?

La plupart des gens sont d'accord pour ce genre de mesures; pourtant, nos gouvernements continuent à faire la sourde oreille, malgré nos pétitions, nos lettres de protestation et nos manifestations. Comment leur faire entendre raison? En leur montrant **notre détermination à être écoutés**. Nous aurons gain de cause parce que **notre cause est juste et que nous n'abandonnerons jamais**. C'est dans cet esprit que nous avons fondé "Nos impôts pour la paix". Nous refusons de payer la part d'impôt fédéral utilisée pour la "défense" - cette année 9,3% - et nous déposons cet argent dans un "Fonds pour la paix" qui sera transféré au gouvernement canadien le jour où celui-ci acceptera de créer ce fonds à partir de nos impôts. Notre mouvement, en deux ans, compte déjà une cinquantaine de membres et notre Fonds pour la paix cumule plus de 2 500\$. Un fonds équivalent en Colombie Britannique, qui fonctionne depuis sept ans, atteint maintenant 167 000\$. Bien sûr, le gouvernement fédéral n'apprécie pas notre action et cherche par divers moyens à nous "ramener au pas"; mais la cause est actuellement devant les tribunaux, car nous soutenons que la liberté de conscience que nous garantit la Charte canadienne des droits

comprend le droit de ne pas participer aux efforts de guerre du pays.

Si ce type d'action vous intéresse, écrivez-nous à **Nos impôts pour la paix**, 1425 Chemin Royal, St-Laurent d'Orléans, G0A 3Z0 ou téléphonez au **Centre de Ressources pour la Non-violence**, au (514) 340-9209.

Serge Mongeau
St-Laurent d'Orléans

Du nouveau à V.O.

Au moment même où tout le Québec vibre au diapason du documentaire "Disparaître", Vie Ouvrière, elle, "fait des petits". Grâce à l'octroi d'un programme de développement de l'emploi (un P.D.E. pour les intimes!), l'équipe de V.O. compte en effet une nouvelle et deux nouveaux membres.

L'oeil à l'affût de la puce (d'ordinateur!), la voix souriante du téléphone de V.O. et le doigté qui claque au rythme fou de la production, c'est elle, Josée Beaudry, secrétaire-comptable.

L'oreille affinée à l'information inédite, la tête méthodique du chercheur de V.O. et le pas rapide du marcheur qui connaît bien le parcours, c'est lui, Jacques St-Amant, chercheur.

Le flair aiguisé aux idées créatives, la parole convaincante du "vendeur" de V.O. et l'entrain qui ne recule devant aucun obstacle, c'est lui, Richard Tremblay, agent de promotion.

À vrai dire, l'adhésion naturelle de Josée, Jacques et Richard à V.O. en fait déjà des "anciens" de la revue!

Bienvenue et bonne chance parmi nous!

Josée Gauthier
rédactrice en chef

VOLUME XXXVIII - numéro 217

Vie Ouvrière. Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'engagent cependant pas ces organisations. Les articles n'engagent que leur auteur-e

Directeur: Gilles Dugal **Conseil de direction:** Guy Desmarais, Reynald Labelle, Louise Lafortune, Monique Pellerin, Roger Poirier. **Rédactrice en chef:** Josée Gauthier **Rédacteur en chef adjoint:** Jean Robitaille **Comptabilité, abonnements et traitement de texte:** Yolande Hébert-Azar et Josée Beaudry. **Promotion:** Richard Tremblay **Recherche:** Jacques St-Amant

Comité de rédaction: Nicole Brunet, Jean-Guy Casaubon, Isabelle Drolet, Guy Etienne, Lorraine Guay, Claude Hardy, Raymond Levac, Johanne Léveillé, Monique Tremblay, Pierre Vallières

Membres des sous-comités, Vivre en '89, En mouvements, Église, International et collaborations régulières: Luce Bédard, Nicole Brais, Laurier Caron, Jacinthe Chicoine, Martine D'Amours, Josée Desrosiers, Danielle Forest, Louise Garnier, Kenneth George, François Gervais, Jocelyn Guillemette, Claude Hardy, Jean-Guy Lacoursière, Diane Lalancette, Henri Lamoureux, Fabien Leboeuf, Lucie Lépine, Michel Marceau, Jean Ménard, Jean-Hugues Roy, François Saillant, Pierre Viau

Graphisme et montage: Folio et Garetti **Bande dessinée:** Vivian Labrie **Imprimerie:** Payette et Simms **Composition linotronique:** Typo Express. **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél. (514) 525-2513. **Parution:** (8 numéros) **Abonnement régulier:** 18\$/an ou 32\$/2ans, **de soutien:** 25\$/an, **à l'étranger:** 23\$, **par avion à l'étranger:** 30\$ **Parution:** n°217 aux mois d'avril-mai

Références: Les articles de la revue **Vie Ouvrière** sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues (Points de repère). Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803. Courrier de deuxième classe, enregistrement n° 0220.

Revue Vie Ouvrière, 1212 Panet, Montréal, Qc. H2L 2Y7. Tél: (514) 523-5998.

LE DOUTE INTERDIT par l'équipe

Qu'ont en commun Rock et Belles Oreilles, Madona et Salman Rushdie? À prime abord, on sera peut-être tenté de répondre "la popularité" ou "l'argent". Mais des événements récents incitent à la prudence. Pas de jugements hâtifs.

Rock et Belles Oreilles ont vu leur émission du 24 mars "remplacé par un film de Pâques", selon les relations publiques du diffuseur Télé-Métropole. "Interdit de diffusion le Vendredi Saint", rétorquent certaines personnes sceptiques. Ces dernières se réfèrent à l'incident de l'an passé alors qu'à la veille de Pâques, le groupe d'humoristes avait présenté un sketch controversé: le Saint Suaire reproduit sur Xérox. Chez Spectel Vidéo, producteur de RBO, la décision de Télé-Métropole n'aurait créé aucun remous. "On s'est incliné devant le diffuseur." Celui-là même qui, il y a peu de temps encore, présentait les propos délirants d'un télé-évangéliste. La censure a ses limites que la raison ne connaît pas.

"Like a prayer", le nouveau vidéo-clip de Madona est interdit de diffusion en Italie et au Brésil. Les baisers amicaux (en rien langoureux, selon des observateurs) de la chanteuse au prêtre noir de son histoire ont bouleversé des tabous. La scène des mains tachées de sang de Madona ont hérissé certains croyants. Ce parallèle irrévérencieux avec les stigmates du Christ, pensaient-ils - et pensaient-elle, ne soyons pas sexistes! - , méritait la condamnation. Alors... "Out, Madona!"

"Les Versets sataniques", l'oeuvre la plus récente de Salman Rushdie, ont fait couler beaucoup d'encre. Plus qu'il n'en a probablement fallu à l'écrivain anglo-indien pour rédiger les 547 pages de son bouillonnant roman. Des extraits, cités hors contexte soit dit en passant, ont mérité à Rushdie les foudres de Khomeiny.

Condamné à mort, rien de moins, et à gros prix. "Pas de clémence pour les ennemis de Dieu."

Victimes de la censure et de l'intégrisme sous ses formes les plus criantes comme les plus insidieuses, RBO, Madona et Rushdie se voient punis à cause d'oeuvres de *fiction*. Dans nos sociétés dites civilisées et démocratiques, n'est-il donc pas permis d'exprimer librement sa façon de voir, de percevoir la réalité? Le droit à la liberté d'expression? Mais dans le cas Rushdie, c'est même du droit à la vie dont il est question! Certes, **Les Versets sataniques** peuvent apparaître insultants pour certains musulmans, mais pas haineux. Il en est de même du reste de l'ouvrage "jeté dans l'ombre par la controverse islamo-khomeiniste" pour reprendre les termes du journaliste Joahed Khan de **La Presse**.

"Les Versets sataniques" posent l'acte le plus répréhensible qui soit aux yeux des intégristes: le **doute**. Doute sur les rapports des êtres humains à la divinité; doute également sur la place et le rôle des femmes dans la société musulmane.

Pourtant, comment la foi (de quelque religion soit-elle) pourrait-elle se passer du doute? La foi n'est pas faite que de certitudes. Bien au contraire. La foi se fonde sur la recherche et le discernement. Elle se nourrit d'une perpétuelle quête de sens à la vie dans un monde en mouvement. Si la foi s'établit sur des options claires et précises, elle doit néanmoins s'exprimer dans une pleine et entière liberté de conscience. C'est donc, tout à la fois, cette liberté et ce doute qui accordent à l'acte de foi toute sa pertinence.

Au pays du "crois ou meurs", la foi devenue "certitude naïve", n'est plus

qu'un simulacre de liberté. Instrument d'uniformisation sociale et de soumission à l'autorité religieuse ou politique, c'est sur cette foi que s'érige les systèmes totalitaires et le pouvoir de ceux qui les dominent.

Prétendument forts du pouvoir d'être les seuls à détenir la Vérité absolue, les intégristes de tout acabit font pourtant preuve de grande faiblesse face aux critiques. Comme le soulignait Albert Memmi dans *Le Monde Diplomatique* du mois de mars: "...Malgré les apparences, les totalitaristes ne sont ni tellement sûrs d'eux-mêmes ni sûrs de leur vérité, sinon ils n'auraient pas besoin de la défendre si âprement."

L'affaire Rushdie n'est pas qu'un fait isolé. À l'occasion du 8 mars en Algérie, des groupes féministes ont dénoncé l'intolérance des intégristes qui insultent et agressent physiquement les femmes qui refusent de porter le voile islamique.

La montée de l'intégrisme ne se limite plus qu'à l'islam ou à l'Iran. L'intégrisme juif s'exprime avec intransigeance au parlement israélien tout autant que l'intégrisme chrétien, qui s'est récemment manifesté en Occident en réagissant féroce à la projection du film **La dernière tentation du Christ**, allant jusqu'à causer la mort d'un homme en mettant le feu à une salle de cinéma de Paris en juillet dernier.

Aucune société ne doit se construire sur pareille intolérance. Le concept d'humanisme auquel nous faisons foi s'accommode fort bien du pluralisme et du respect des différences.

Dans le monde moderne, la quête des "vérités essentielles" s'incarnent désormais dans la reconnaissance et la promotion des droits humains. L'expérience religieuse n'a pas pour objet d'en réduire la portée. Les institutions politiques doivent quant à elle les appliquer au-delà des chartes et des discours ■



BENOIT AQUIN



Une entrevue avec Janette Bertrand

L'ÉDUCATION AVEC UN GRAND "E"

Ponctuée de rires, l'entrevue avec Janette Bertrand prend rapidement les couleurs de l'animatrice: simple, chaleureuse et enjouée. Janette aime la vie. Celle qu'elle a failli perdre, atteinte de tuberculose, à vingt ans. Aujourd'hui, Janette respire à pleins poumons et redonne de l'oxygène à qui la côtoie. Avec elle, les tabous et la gêne ne résistent pas longtemps. On passe vite à table. Et si on parle pour parler, Janette, c'est un peu de la parenté

Les débuts de Janette Bertrand comme "éducatrice populaire" ont été racontés plus d'une fois. Mais à l'instar de toute bonne émission de la télé-éducative... ils valent bien une reprise! Alors, silence en studio! Dans trois, deux, un... Ça roule!

Propos recueillis par Josée GAUTHIER

VIE OUVRIÈRE: Même si vous avez de tout temps été une personne controversée, l'unanimité se fait pourtant au sujet des gens à qui vous vous adressez. Partout, on se plaît à dire que vous parlez au "vrai monde". D'où vous vient cette réputation?

JANETTE BERTRAND: Tout vient du fait que vers l'âge de 30 ans, j'ai eu un courrier du coeur. J'étais alors au *Petit Journal**... Un jour, mon patron est entré avec une caisse pleine de lettres en m'intimant d'y répondre. J'ai d'abord refusé. Puis, j'ai passé la fin de semaine à lire la vie de tous ces gens qui écrivaient, dans le sang, leur misère morale, psychologique et sexuelle. Je découvrais l'inceste, l'homosexualité, la violence faite aux femmes. J'ignorais que tout cela existait. On ne parlait pas de ces choses à l'époque.

* Le *Petit Journal* est un hebdomadaire québécois qui a existé de 1926 à 1980.

Je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose pour ces gens-là. Alors, j'ai consulté des psychologues qui m'ont suggéré: "Vous devez les écouter, ils n'ont personne d'autre. Ils ne peuvent pas parler de leurs problèmes au curé, il va les chicaner..." Personne ne parlait au Québec. Vous voyez maintenant la différence: aujourd'hui, tout le monde parle. Quand je reçois à ma table des filles qui ont été violées et que je leur demande pourquoi elles ont accepté mon invitation, elles répondent: "Parce que je n'en ai jamais parlé à personne; là, je veux que tout le monde le sache: j'ai été violée". **Dire la vérité, c'est ce qui a guidé toute ma vie.** J'ai vite compris que débrouillarde et avec le don de la parole, je pouvais aller chercher de l'information et la refiler au "vrai monde" qui en avait besoin.

V.O.: Ce "vrai monde" si utilisé comme slogan politique, il ressemble à qui?

J.B.: À ces gens qui n'ont pas les moyens

d'aller consulter une psychologue ou un psychiatre et qui cherchent des réponses sans en trouver. Des personnes seules, malades ou en peine d'amour... Des gens isolés, à la campagne ou ailleurs, qui n'ont personne à qui conter leur malheur. Une femme dont le mari la trompe, par exemple, et qui sans être nécessairement pauvre (elle peut être femme de médecin ou de député), n'a personne à qui parler. C'est au nom de ce monde-là que j'ai depuis longtemps parlé de tout... "Comment, pourquoi" était, dans les années '60, une émission qui pour la première fois parlait aux adolescents de menstruations, d'homosexualité et de masturbation. Les gens n'en revenaient pas! Mais j'avais moi-même alors de jeunes enfants et je savais l'importance de parler de ces "choses-là", comme on disait dans le temps.

V.O.: Vous êtes justement l'une de ces personnes qui ont collaboré à l'évolution du vocabulaire des Québécoises et Québécois. Au lieu des termes crus et vulgaires colportés par les "histoires cochonnes" racontées à voix basse, vous nous avez donné des mots pour parler de sexualité à voix haute...

J.B.: Mais, je prenais de grands risques! Parler de ces "choses-là", c'était pas catholique. Pendant un moment, j'ai reçu des appels de Mgr Charbonneau me demandant d'aller le voir à son bureau. Je n'y suis jamais allée parce que je ne voulais pas me faire chicaner. Mes parents n'étaient pas du tout religieux, dans le sens traditionnel du terme. Ils n'allaient pas à la messe, par exemple. Pour eux, il y avait une seule charité dans la vie: aimer les autres. J'ai donc été marquée

par la religion de mes années d'école, mais pas par la famille. Pour ne pas aller à l'église, on se trouvait des raisons comme celle d'être allergique à l'encens. (Rires)

DES ORIGINES MODESTES

V.O.: Enfant, vous avez vécu coin Ontario et Frontenac, dans un quartier populaire de Montréal. Peut-on voir là un lien avec vos préoccupations envers le "vrai monde"?

J.B.: Je pense que si dans mes textes, je peux écrire avec autant de vérité, c'est que j'ai vécu dans un quartier de gens très ordinaires, très simples. Je connaissais tout le monde dans le Parc Frontenac... Je dis bien le Parc Frontenac parce que je n'étais pas du "Faubourg à m'lasse" ni d'Hochelaga que mes parents trouvaient d'ailleurs ultra-chics. (Rires) On était entre les deux; on était moyen... Mon père avait un magasin de marchandise pour hommes, sur Ontario, en face du "chic" théâtre Majestic où, avec le popcorn, étaient fournis les rats! (Rires) J'ai vécu dans ce coin-là jusqu'à vingt ans.

V.O.: Et votre mère, Janette, elle était comment?

J.B.: Oh, je l'ai peu connue... Elle a été malade toute sa vie. Elle est morte quand j'avais vingt ans.

V.O.: Vous étiez la plus jeune et la seule fille de quatre enfants. On dit parfois qu'on a des choses à prouver comme femme dans un milieu d'hommes. Ça été votre cas?

J.B.: J'ai passé ma vie à prouver à mon père qu'une fille, ça pouvait faire autant qu'un gars. Mon père était évidemment de son époque; il m'adorait, mais comme sa petite poupée, sa princesse. Comme tous les hommes du temps, il considérait que seuls les hommes étaient importants et qu'avoir des garçons, c'était ce qu'il y avait de mieux. Quand j'ai eu mes enfants, j'ai d'abord eu des jumelles qui sont mortes. Mon père m'a dit: "Tu te reprendras". J'ai eu Dominique; il m'a dit: "Tu te reprendras". J'ai eu Isabelle; il m'a dit: "Tu te reprendras". Et puis, finalement... je lui ai fait plaisir, j'ai eu Martin! (Rires)

UN FÉMINISME INSTINCTIF

V.O.: Vous étiez féministe avant la lettre, Janette?

J.B.: Je pense que oui. Avant le courrier du coeur, quand j'avais 25 ans, j'écrivais *Opinions de femme*, une chronique "contre les hommes" qui paraissait dans *Le Petit Journal*. C'était sous le sceau de l'humour; ça faisait beaucoup jaser... Aujourd'hui, je me rends compte que j'ai toujours eu le don d'être en avant de mon temps, avec la sensation de **savoir**, de **devoir** faire les choses avant les autres...

V.O.: Les hommes de votre génération vous perçoivent comment?

J.B.: Je pense qu'ils ne m'aiment pas beaucoup parce que je suis menaçante. Menaçante dans ma vie parce que je me



BENOIT AQUIN

suis séparée et que je vis avec un homme plus jeune que moi; menaçante aussi à cause de mes idées trop féministes, trop larges... En fait, ce sont les hommes plus jeunes qui m'aiment! (Rires) Le public de "Parler pour parler" est d'ailleurs un public très jeune: de 25 à 45 ans.

V.O.: Durant l'année qui vient de s'écouler, vous avez reçu pas moins de six prix dont l'un remis par la Centrale d'enseignement du Québec et un autre par la Corporation professionnelle des psychologues du Québec. Cette dernière instance voulait ainsi rendre "hommage à une personne qui, sans être psychologue, a contribué publiquement et de façon particulière au mieux-être psychologique des Québécois et Québécoises". De quoi faire un beau pied de nez aux intellectuels qui vous accusent de

donner dans "l'exhibitionnisme d'émotions"!

J.B.: Si c'est ce qu'ils pensent, tant pis ou tant mieux pour eux, ça ne me touche vraiment pas. Je ne fais pas la conquête des icebergs. Je suis controversée, je l'ai toujours été, mais je préfère ça à l'indifférence. On ne peut pas faire l'unanimité sinon on est "drabe" et moi, je suis rouge, verte ou bleue foncé mais sûrement pas "drabe"! Il y a des gens qui n'aiment pas ça. Ça les regarde.

Pour en revenir aux prix, j'en suis contente, bien sûr, mais le vrai cadeau pour moi, c'est la femme que je rencontre au restaurant ou chez l'épicier et qui me dit: "Merci. Si je ne vous avais pas, je ne sais pas ce que je ferais." Ça, c'est mon plus beau prix; les autres, c'est la boucle sur le cadeau, rien de plus. Je ne lève pas le nez là-dessus mais je me dis: "Là, ils m'ont tout donné. L'année prochaine, je n'en aurai pas. Qu'est-ce que je vais penser? Que je ne suis plus bonne?"

V.O.: Seriez-vous insécure, Janette?

J.B.: Non, mais je ne sais jamais si ce que je fais est bon. Et comme j'ose toujours des choses, je ne suis jamais très sûre. Il faut que les autres me disent que c'est bon. Dans le fond, moi toute seule, oui, je suis insécure.

ÉCOUTER AU LIEU DE JUGER

V.O.: Votre série "L'amour avec un grand "A" traitait dernièrement d'alcoolisme, d'homme nouveau et de "panne de désir". Par votre écriture et votre travail de communicatrice, qu'est-ce que vous cherchez surtout à changer?

J.B.: Je cherche à ce que les gens soient plus heureux, à ce que les couples s'entendent mieux – tous les couples: d'hommes, de femmes ou d'homme-femme... Je trouve que c'est tellement merveilleux l'amitié, l'amour... Je voudrais que les gens s'entendent mieux et il y a moyen de mieux s'entendre!

V.O.: Et la recette pour mieux s'entendre?

J.B.: S'écouter, communiquer, ne pas juger. Les préjugés, c'est "pré-jugés", juger avant. Auparavant, quand je voyais passer une prostituée ou un clochard, j'avais un frisson, je n'aimais pas cela. Je

les ai invités à ma table et j'ai compris que les prostituées, par exemple, avaient pour la plupart été violées ou incestuées. Tu comprends alors pourquoi elles en sont arrivées là.

V.O.: C'est leur différence apparente qui dérange, le fait qu'on les pense différentes de nous...

J.B.: Toute différence est difficile à comprendre. On juge les prostituées parce qu'elles ne sont pas comme nous. Je déteste les gens qui portent des jugements. J'essaie de juger le moins possible; c'est difficile parce que j'ai un lourd conditionnement, moi aussi... Quand j'ai de la misère à comprendre, je fais une recherche et par la suite, je comprends au lieu de juger. C'est ce que j'ai fait dans le cas des alcooliques, par exemple, leur sens de la manipulation me dérangeant.

V.O.: Dans la recherche préliminaire à notre rencontre, j'ai eu la surprise de découvrir l'"ancêtre" de Jean-Paul Bel-leau, un mari alcoolique que jouait le comédien Pierre Dufresne dans votre série télévisée, "Grand-papa".

J.B.: Ah oui, il était super-macho! Il ne voulait pas que sa femme travaille, c'est lui qui commandait. Les femmes haïssaient le personnage; il n'avait aucun côté sympathique si ce n'était le fait... d'être un beau garçon! Et c'est drôle, de la même façon que Lucie dans "Les Dames de Coeur", sa femme devenait elle aussi traître. Comme quoi, il fallait que la femme reste dans la cuisine... Je ne l'écrirais pas comme ça maintenant; il y a quand même dix ans de cela.

V.O.: Parlant de Jean-Paul Bel-leau, le lien est aisé à faire avec Lise Payette et de là, au document sur la dénatalité au Québec, "Disparaître". Que pensez-vous de cette question si controversée?

J.B.: Je suis très choquée qu'on donne 3000\$ pour avoir un troisième enfant. Quand les hommes et les femmes seront égaux, il n'y aura plus de problème de dénatalité. Quand la femme pourra compter sur son homme pour faire la moitié du travail, quand elle aura un salaire égal au sien, elle voudra avoir quatre enfants parce qu'elle saura qu'elle a quelqu'un avec qui partager mais, d'ici là... D'ailleurs, ça "pognera" pas ces bonus

avec les femmes. Elles sont trop intelligentes pour ça!

UNE PASSIONNÉE DE LA VIE

V.O.: À la caméra ou dans la vie de tous les jours, vous faites preuve d'une grande passion envers la vie et les êtres humains. Cela vous vient d'où?

J.B.: À vingt ans, j'ai fait un an de sanatorium; j'étais finie, contagieuse, avec un poumon très abîmé. J'ai trouvé cela très dur d'être couchée pendant un an. Comme tous ceux et celles qui sont passés très près de la mort, j'en suis sortie avec une espèce d'appétit de vivre que n'ont pas d'autres personnes. Je le sais, moi, que je suis mortelle...

V.O.: Mais comment gardez-vous intact cet amour envers la vie et les êtres humains, alors que vous savez très bien que certains d'entre-eux violent des femmes et que d'autres battent des enfants?

J.B.: Parce que je suis convaincue que si j'avais eu leur enfance, j'aurais moi aussi battu mes enfants. Derrière l'homme qui a tué sa femme, je suis sûre qu'il y a un enfant battu. J'essaie simplement de comprendre, je ne condamne personne. Ne pas juger, c'est cela... Se demander: "Si j'étais à sa place, qu'est-ce que je ferais?"

Un jour, j'ai eu une grande leçon. Elle m'est venue de l'avocat de Charles Manson, celui qui a tué l'actrice Sharon Tate. À la question "Mais comment pouvez-vous défendre un malade mental de la sorte?", il a répondu: "Nous avons été dans la même crèche et abandonnés tous les deux. Nous avons aussi été violés à trois ans et placés de foyer en foyer. Moi, je suis maintenant un avocat; lui, il est Charles Manson." Il y a des gens qui ont la chance de s'en sortir dans la vie. Charles Manson, lui, ne s'en est pas sorti. Il y a des raisons à ce que l'on fait... Il n'y a personne de gratuitement mauvais. On le devient, par les circonstances, dans la famille ou à l'extérieur.

V.O.: Vous êtes très préoccupée par les êtres humains, en particulier les femmes. L'êtes-vous aussi par des sujets comme l'écologie, par exemple?

J.B.: Bien sûr que ça me préoccupe, mais j'ai trop vu – depuis toujours – plein de

gens se pencher sur les relations entre les peuples et les grands de ce monde et oublier complètement "mon oncle" et "ma tante" ainsi que leur relation de couple. On doit d'abord, à mon avis, étudier les individus et quand ils seront bons, le reste suivra... Ma "game", ce n'est vraiment pas la politique. Je ne joue pas de ça. Les relations entre les êtres humains, voilà ce qui m'apparaît primordial.

V.O.: Au début de la formule "Parler pour parler", on vous a accusée d'indécence de par le fait de montrer, à la télévision, des gens qui mangent alors que d'autres crèvent de faim...

J.B.: La formule m'est venue du fait que je voulais avoir du monde ordinaire, c'est-à-dire des non-spécialistes qui ne sont pas habitués aux caméras. Alors, pour les mettre en confiance, pour qu'ils oublient qu'ils sont dans un studio de télé, j'ai pensé à les faire manger et boire. C'est magique! Les gens parlent, se confient, oublient complètement qu'ils sont à la télévision. C'est si extraordinaire qu'il paraît qu'en France, ils veulent acheter la formule.

V.O.: Comme l'amour de la vie est toujours au menu de "Parler pour parler", cela me rappelle avoir lu que vos ennemis s'appelaient la vieillesse et la mort.

J.B.: Mais qui aime vieillir? Moi, je trouve ça épouvantable de vieillir. La vieillesse, c'est la maladie; c'est aussi la fin de la vie qu'on aime tant. J'aime ça vivre, moi, alors je suis contre la vieillesse! "L'âge d'or", ça me fâche d'entendre une telle expression... Où est ton "âge d'or" quand commencent ton arthrite, ta surdité? À part de cela, la société considère les vieux comme elle le fait des enfants: du "jetable". On n'est vraiment pas dans une civilisation où le vieux et la vieille sont placés sur un piédestal, comme en Chine. Ici, ils n'ont pas de place. Alors, pourquoi j'aimerais ça, vieillir? Il n'y a rien de beau là-dedans. J'haïs ça à mort!

V.O.: Une dernière question... Parmi tous les titres reçus dans votre vie, lequel préférez-vous?

J.B.: JANETTE! Tout le monde m'appelle ainsi et me tutoie. Je fais partie de la famille. C'est ainsi... ■

LE FONDS

DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

Montréal (514) 285-6400 / Québec (418) 622-3258 / Sans frais 1-800-361-7111



VOUS CHERCHEZ UNE ÉCOLE

QUI VOUS ASSURE...

un régime de vie, un encadrement, un enseignement et une éducation de qualité ?

La plupart des écoles vous offrent ces possibilités !

L'école publique, en plus, vous assure...

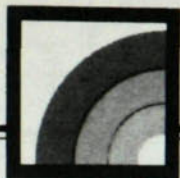
- le droit de participer à la vie de l'école
- une formation adaptée à l'évolution de la société
- la possibilité de devenir autonome
- un milieu innovateur
- un milieu diversifié à l'image de la société

et c'est gratuit !

L'école publique, c'est la vraie solution !



Alliance des professeurs
et professeurs de Montréal (CEQ)



LA CSN, À L'HEURE DE NOUVELLES RÉALITÉS QUÉBÉCOISES

par Pierre VIAU

UNE DYNAMIQUE NEUVE

La réalité immigrante suscite une dynamique sociale mouvante au Québec. Comme tout autre groupe ou organisation, les membres de la CSN n'y échappent pas.

Chaque jour, des travailleuses et travailleurs membres de la CSN, appartenant à plus de trente pays, se côtoient dans des milieux de travail et luttent pour des objectifs communs de justice sociale.

En 1982, sur les 333 syndicats recensés au Conseil Central de Montréal, 81 syndicats avaient 25% et plus de membres provenant de diverses ethnies. Chez 39 d'entre eux, le taux dépassait les 50%.

Lors du colloque "Immigration et unité ouvrière" de 1982, Irène Ellenberger, du Conseil Central de Montréal, affirmait:

"Il ne suffit pas, dans une organisation syndicale, de faire signer des cartes de membres et de faire payer des cotisations syndicales. Il faut avoir des services qui répondent aux besoins de nos membres. Et il est temps qu'on dégage des services et des moyens spécifiques pour nos membres immigrants de façon à répondre à leurs besoins."

DÉFINIR DES CHAMPS D'INTERVENTION

Le comité fédéral d'immigration de la CSN (l'un des trois comités thématiques avec ceux de la Condition féminine et de la Santé-Sécurité) a mené une enquête auprès des membres de la CSN provenant des communautés culturelles et portant sur la



JORGE GUERRA

situation et les attentes de ces membres à l'endroit de leur syndicat, de la CSN, ou de leur fédération au Conseil Central.

Pour donner suite à cette enquête, le Conseil fédéral de mars 1989 a adopté les recommandations du Comité d'immigration. Elles délimitent cinq champs d'intervention, par ordre de priorité: le racisme, l'information auprès des immigrantes et des immigrants, l'apprentissage de la langue française, la discrimination à l'endroit des immigrantes et immigrants, la participation des immigrantes et immigrants à la vie syndicale.

Le comité fédéral ajoute qu'il devra également élaborer des contenus de formation sur la réalité immigrante à l'intention des intervenants de la CSN (salarié-e-s, élu-e-s, militant-e-s).

AGIR AVEC SÉRIEUX ET DÉTERMINATION

Suzanne Leduc, de la CSN, et Louise Brisson, du Conseil Central de Montréal, toutes deux responsables du dossier Immigration, soulignent l'évolution à l'intérieur de la Cen-

trale. "En comparant le Conseil confédéral de septembre 1987 à celui de mars 1989, nous remarquons moins d'agressivité au micro; les interventions sont moins folkloriques; la qualité et le sérieux de la discussion étaient remarquables au dernier Conseil confédéral."

Avec à propos, le Comité d'immigration affirme: "Tous les éléments de la Centrale doivent être davantage sensibilisés et informés sur les conditions et les besoins des membres d'origine immigrante. Nous devons améliorer les services à ces membres et toutes les composantes de la Centrale doivent s'engager résolument et de façon concertée dans cette voie. Il en va non seulement de l'amélioration de notre vie et de notre action syndicale mais il s'agit là de notre contribution prioritaire pour aider les membres immigrants à mieux s'intégrer dans la société québécoise. Le Québec de demain sera multiculturel et la CSN, tout comme l'ensemble de la population québécoise, doit rapidement

s'ajuster à cette nouvelle réalité et aux besoins qu'elle engendre."

Plus loin, le rapport du comité d'Immigration souligne que "dans les fédérations et les conseils centraux qui comportent un nombre important de membres d'origine immigrante..., il demeure difficile... d'intégrer les immigrantes et les immigrants à la vie syndicale locale ainsi que dans la structure de la Centrale. En cela, nous nous privons, entre autres, de l'expérience et des compétences de militantes et de militants qui ont souvent été très actifs dans leur pays d'origine".

À la fin de l'entrevue, Suzanne Leduc ne cache pas sa détermination: "Il faut imaginer, créer, inventer. On l'a été par rapport aux femmes. Il faut l'être par rapport aux immigré-e-s."

On peut se procurer le résumé du "Rapport d'enquête sur la situation des membres de la CSN provenant des communautés culturelles" en communiquant avec Suzanne Leduc au (514) 598-2088 ou avec Louise Brisson au (514) 598-2007.

ÉCHANGE D'INFO

Dans le journalisme, les bons contacts font les bons avis. C'est ainsi que Richard St-Pierre de la revue autochtone *Sans Réserve* nous apprenait que Boréal avait publié une histoire du Canada inédite, en ce sens qu'elle "réserve" plus de cent pages aux premiers véritables habitants du pays. L'ouvrage vaut assurément le détour... historique! Son titre: *Histoire générale du Canada*, sous la direction de Craig Brown (47,95\$). La page couverture raconte que "Abondamment illustré, ce livre offre une vision équilibrée de l'histoire du Canada dans son ensemble." À vous d'en juger!

Autre lecture fort à propos en ces temps fragiles de liberté d'expression: un article sur les événements prenant à partie les Hassidim* d'Outremont. On se souviendra que ces derniers ont demandé, l'automne dernier, de modifier le zonage municipal afin d'ériger une synagogue. La réflexion de Jocelyne Lamoureux porte sur les questions cruciales de l'antisémitisme, de la cohabitation interculturelle et de l'éthique des médias. Source: *Le Bulletin, Ligue des droits et libertés*, vol. VII no 4, janvier 1989, pp. 18 à 22.

* Hassidim: congrégation juive ultra-orthodoxe.

À VOS AMOURS, À VOS AFFAIRES!

L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Lanaudière a produit un document consacré aux finances personnelles des jeunes couples. **À vos amours, à vos affaires!** veut faire contre-poids à "l'industrie du mariage" et susciter une saine réflexion sur la consommation, le

partage financier, etc. Forte de sa vaste expérience en intervention budgétaire et suite à un sondage mené auprès d'une centaine de couples, l'ACEF de Lanaudière a préparé ce guide pratique destiné aux couples d'aujourd'hui. On y trouve une foule de renseignements utiles sur les droits des consommateurs, l'accès au crédit, les différents régimes matrimoniaux et l'union de fait ainsi que des pistes de réflexion et de judicieux conseils. Attrayant et souvent amusant, l'ouvrage rejoint bien la clientèle visée. Disponible au coût de 9,95\$ dans les tabagies et librairies, à l'ACEF de votre région ou à l'ACEF Lanaudière, 639, St-Viateur, Joliette, Qué. J6E 3B8. (Frais postaux de 1,52\$ en sus)

LA LOI C-55 À MODIFIER

L'adoption de la nouvelle loi sur l'immigration continue de faire jaser. Dans une lettre-modèle envoyée aux dirigeants politiques du pays, l'organisme PROMIS* déclare entre autres: "... une lecture approfondie de la loi C-55 nous amène à constater que le Canada régresse dans sa réputation de champion des droits humains qu'il s'était acquis au cours des ans. (...) Nous demandons donc au gouvernement de modifier les règlements de l'application de la loi de façon à ce que, en plus des critères d'ordre politique, ceux d'ordre humanitaire soient aussi considérés".

Une campagne de pression est actuellement en cours auprès de Messieurs Mulroney, Turner et Broadbent ainsi que de Madame McDougall, ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Pour inciter ces derniers à modifier la réalité de la loi C-55, PROMIS invite les lecteurs et lectrices

de Vie Ouvrière à leur faire parvenir une lettre de protestation. On peut se procurer la lettre-modèle ci-haut mentionnée à : PROMIS, 3285 rue Barclay, app.6, Côte-des-Neiges, Montréal, Qué. H3S 1K3 - (514) 343-4943.

* PROMIS (promotion-multiculture-intégration-société nouvelle) se voue à l'intégration des réfugiés et des immigrants dans le quartier montréalais de Côte-des-Neiges-Snowdon.

LECTURES DIVERSES

• **Caminando** (vol. X no 1, mars 89), bulletin du Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine, publie la traduction française d'une lettre envoyée à Jean-Paul II par l'évêque brésilien Dom Pedro Casaldaliga. Datée de février 1986, la missive est criante d'actualité! Disponible au 25 Jarry ouest, Montréal, Qc H2P 1S6 - (514) 387-2541.

• **L'Ardoise**, journal d'information du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec, présente une édition printanière entièrement consacrée aux femmes. Parmi des titres évocateurs, citons: "Le printemps des femmes locataires", "Du militantisme à la récupération" et "Les nouvelles techniques de procréation: un progrès pour les femmes?". Les bureaux du MEPACQ sont situés au 506 Ste-Catherine est, suite 800, Montréal, Qué. H2L 2C7 - (514) 843-3236.

• **Une politique de logement social, ça presse!**, titre révélateur du manifeste du FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain). Le document propose une politique alternative en matière d'habitation qui permette le droit au logement pour toutes et tous, et exige la création

massive de logements sociaux (HLM, coops, OSBL). Le FRAPRU dénonce du coup la discrimination dont souffrent les locataires et l'inéquitable répartition de la richesse (cf. abris fiscaux relatifs au logement). Samedi le 27 mai prochain, un grand rassemblement aura lieu devant l'Assemblée nationale du Québec. Les mal-logé-e-s sont invité-e-s à venir planter symboliquement leurs tentes devant le Parlement. Des autobus partiront de plusieurs villes à travers le Québec. Pour information: FRAPRU, 1212 Panet, bur. 318, Montréal, Qué. H2L 2Y7 - (514) 522-1010.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ (FTQ), ÇA RAPPORTE!

À la fin de la campagne REER 1988-1989 qui s'est terminée le 1er mars, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a atteint un actif de 275 millions \$ et compte maintenant tout près de 82 000 actionnaires. En cinq ans, le Fonds a déjà contribué à créer et protéger plus de 13 500 emplois, grâce à près d'une soixantaine d'investissements dans des entreprises québécoises. Ce nombre s'approchera de la centaine à la fin de l'année.

La majorité des actionnaires adhèrent au Fonds par déduction à la source. Les versements sur le salaire totalisent des entrées de plus de 1 million \$ par mois. Le REER - Fonds de solidarité procure à l'épargnant deux fois plus d'économies d'impôt, en moyenne, qu'un régime enregistré d'épargne-retraite ordinaire. De plus, le rendement sur l'avoir moyen des actionnaires s'établit à 6,5% depuis les débuts. L'action du Fonds, qui sera réévaluée le 1er juillet prochain, vaut actuellement 12,01\$.

**À VOS PLUMES...
PRÊTS?...**

PARTEZ!

Histoire de visiter la parenté éloignée,
Vie Ouvrière rêve de partir
À la découverte de ses abonné-e-s
Sur les ailes de son numéro d'été
Destination: les amours.

Avis est donc ici donné
À toutes les personnes intéressées
De faire parvenir un manuscrit
D'une longueur maximale
De trois feuillets*.

Le thème:

dernier
Mon premier amour

Date d'échéance:

9 mai (minuit!)

Le genre littéraire:
à la discrétion
de l'auteur-e

Les prix:

un coton ouaté et
un t-shirt aux
couleurs de V.O.

plus:

Histoire du Canada
les Éditions du Boréal
1988

plus:

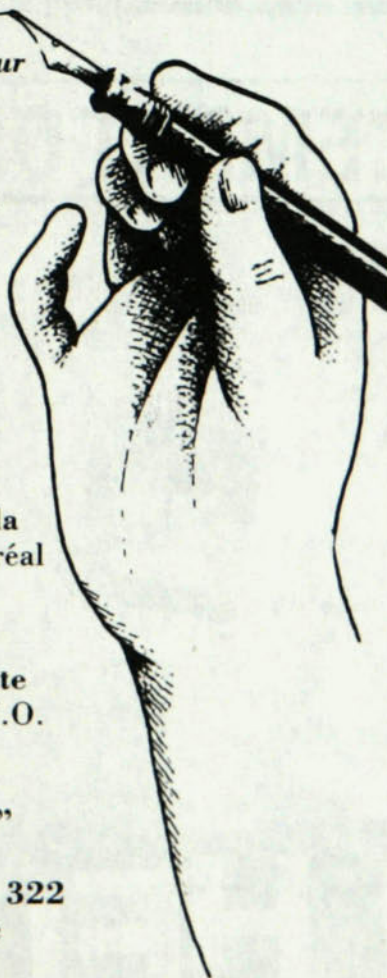
la parution du texte
dans le n° 218 de V.O.

CONCOURS

"À VOS PLUMES"

a/s *Vie Ouvrière*
1212 Panet, bur. 322
Montréal, Québec
H2L 2Y7

* 1 feuillet: 25 lignes de 60 frappes chacune.



médium revue de vulgarisation scientifique
disponible en kiosque et librairie

présente l'essentiel de la recherche sur les enjeux spirituels du
monde contemporain:

No 25
printemps 86 **Éthiques et technologies nouvelles** (2,50\$)

No 28/29
automne 87 **Pleins feux sur les nouvelles religions** (3,50\$)

No 31
hiver 89 **Sida, un virus culturel** (2,50\$)

Pour s'abonner:

NOM

ADRESSE

.....(C.P.)

L'abonnement (4 numéros): 10.00 \$

Commandes et chèques a/s de Corporation Axios
3226 ave Lacombe,
Montréal, Québec H3T 1L7

Pour les personnes intéressées
aux problèmes de l'Église...
et du monde actuel...

**COURS DE
DROIT CANONIQUE**
donnés par
l'Institut de Droit canonique
de Strasbourg (France).

Journée d'information:

Montréal, 3 juin 1989

Québec, 10 juin 1989

Renseignements:

APDC - CANADA

1185 Lallemand

Drummondville

J2B 5B6

Tél: 1 - 819 - 478-0728 (soir)



UNE INFORMATION BRANCHÉE ET ACCESSIBLE

- Un numéro: 2,80\$
plus 70¢ de frais de poste
- Abonnement d'un an (8 n^{os}) 18\$
- Abonnement de 2 ans 32\$
- À l'étranger (1 an) 23\$
- Abonnement de soutien 25\$
- Spécial étudiant et sans emploi 13\$

Ci-inclus _____ \$ pour _____
 Nom _____
 Adresse _____ Code postal _____

À l'ordre de: Revue Vie Ouvrière
 1212 rue Panet
 Montréal, Qc, H2L 2Y7
 (514) 523-5998



AIDER AU FINANCEMENT DE V.O.

COMMENT? En vous procurant un magnifique chandail de marque AVIVA (coton ouaté ou T-shirt).

T-shirt: 10\$
 (grandeur: M, L, X-L)

Coton-ouaté: 20\$
 (disponible en blanc seulement)

Vous pouvez faire parvenir votre chèque ou mandat poste à:

**Revue Vie Ouvrière, 1212 Panet,
 Montréal, Qc H2L 2Y7**

Tél: 523-5998.

(prévoir 3.50\$ pour l'envoi postal)

ou passez nous voir au local 323, du lundi au vendredi, entre 8h et 17h pour vous le procurer.

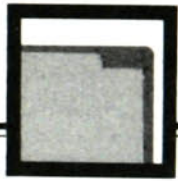
N'oubliez pas...



L'info à V.O.

ça fait un

MALHEUR!



L'AVENIR DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

“La crainte de l'avenir et la volonté de le contrôler ont souvent incité les chefs d'État à consulter des personnages marginaux supposément doués d'une science occulte et mystérieuse. (...) Quand il s'agit de prédire l'avenir à long terme, le monde de la science moderne n'est ni plus, ni moins occulte que le monde de la pensée magique”. Hubert Guindon, sociologue à l'Université Concordia, amorçait ainsi sa critique du rapport: **Prospective de la langue française au Québec.**

La ferveur des 60 000 personnes manifestant dans les rues de Montréal aura-t-elle raison de la loi 178? Les **Annales de microbiologie** de l'Institut Pasteur qui s'anglicisent et deviennent **Research in Microbiology** sonnent-elles le glas du français comme langue scientifique? Le déclin de la population du Québec est-il inévitable?

Tenter de prévoir l'avenir du français au Québec, c'est d'abord relire notre histoire. C'est aussi examiner les tendances actuelles qui infléchiront les politiques sociales, économiques et culturelles de demain. L'exercice est périlleux. Malgré tout, il est essentiel pour que les forces du libre-échange linguistique ne soient pas les seules guides de notre avenir. Alors, sortons nos boules de cristal!



Un dossier produit par Jean ROBITAILLE
et Pierre VALLIÈRES



ÉVITER DE REFERMER LA COQUILLE

Aux frontières du Québec et de l'Ontario, le débat linguistique sur les lois 101 et 178 semble faussé. Effectivement, en **Outaouais**, l'enjeu actuel n'est pas de prohiber le bilinguisme mais bien plutôt de tenter d'éliminer l'affichage unilingue anglais! **Serge Forget**, organisateur communautaire dans un CLSC, est aussi très activement impliqué au Conseil central de la CSN dans cette région. "Je serais bien prêt à discuter de la loi 178, si on nous envoyait seulement dix inspecteurs pendant trois mois dans l'Outaouais pour éliminer l'affichage unilingue anglais. On est un peuple qui légifère en masse, mais on ne se donne pas les moyens d'appliquer ces lois. C'est le cas de la langue mais la même situation prévaut dans le dossier de l'environnement, de la santé-sécurité au travail...".

Malgré tout, Serge Forget manifeste un certain optimisme à l'égard de l'avenir du français au Québec. "Il s'agit de se donner certaines conditions, certains moyens pour réussir, pour faire rayonner notre langue et notre culture dans le monde. Pour cela, il faut créer et produire. S'ouvrir au monde.

"Pendant 60 ans, on a glissé sur une pelure de banane. Le clergé et nos élites politiques prônaient l'isolationnisme. Il ne fallait pas s'instruire. On devait rester dans notre petit village. C'est comme ça qu'on conserverait notre langue. Encore aujourd'hui, des intellectuels, par souci nationaliste, refusent de parler d'autres langues. Pourtant, ça fait juste nous empêcher de rayonner dans le monde.

"Des langues comme le danois, le finlandais, le suédois ne sont pas des langues menacées. Pourquoi? Parce que ces peuples se sont donnés les moyens de produire et de réussir. On doit nous aussi faire du français une langue concurrentielle. Qu'est-ce qui a fait débloquer notre langue dans le monde? Ce sont nos créateurs: d'abord nos artistes, puis aujourd'hui des firmes comme La-vallin.

"Bien sûr, pour réussir cela, il faut qu'on ait les éléments pour se repro-

duire: faire des petits et intégrer les immigrants. En support à cela, on a besoin d'instruments de développement social et économique comme des garderies, l'équité salariale pour les femmes et une politique de revenu minimum garanti. Ce sont des instruments de développement économique qui permettent de se reproduire, et de ne pas le faire dans la pauvreté, parce que sinon, on devient symbole d'échec et là... y'en a plus d'avenir!

"En somme, il est vital que la question de l'avenir du français soit liée à des politiques plus globales de développement social et économique. Je fuis des gens comme Gilles Rhéaume ou François-Albert Angers qui isolent la question de la langue du reste et proposent de refermer la coquille. Il y a des exemples historiques assez éloquentes qui démontrent bien que lorsqu'on isole les questions linguistique ou nationaliste, ça conduit rapidement au fascisme."

PAS DE PROCÈS EN FRANÇAIS!

Se faire refuser un procès en français au Québec, c'est possible! Des locataires de l'**îlot Overdale à Montréal**, arrêtés par les policiers alors qu'ils résistaient à l'éviction de leur logement, en ont eu la surprise. **Lisa Jensen** et **Ross Thompson** racontent et commentent cette histoire...

"J'espère bien que la langue française a un avenir au Québec" soupire Ross Thompson en entendant notre question. "Puis c'est clair qu'il faut la protéger et même reconnaître sa spécificité face au français parlé ailleurs dans le monde." Montréalais d'origine, Ross Thompson travaille à l'université McGill. À travers la lutte d'Overdale, il a découvert un nouveau visage de la communauté francophone. "L'appui des gens du FRAPRU a été très important dans notre lutte. Avec eux, on a réalisé que les gens à qui on voulait faire connaître notre problème, c'était les autres locataires de Montréal menacés d'éviction et non pas les propriétaires du West Island. Il semble que c'est donc surtout à des francophones qu'on doit s'adresser."

Lisa Jensen précise que la décision de

demandeur un procès en français a été prise bien simplement. "Ça ne posait pas de problème pour nous. Toutes les personnes arrêtées étaient bilingues. On trouvait ça bien normal d'avoir un procès en français au Québec puis comme ça, c'était plus facile de rejoindre d'autres locataires qui subissent peut-être les mêmes embêtements que nous." Lisa Jensen est originaire de la Californie. Maîtrisant très bien le français et désirant vivre **aussi** en français au Québec, elle fut bien étonnée de la décision de la juge Barette-Joncas. Celle-ci leur refusa un procès en français. Selon elle, la loi au Québec ne donnerait le droit qu'à un procès dans **sa** langue maternelle!

Ross Thompson voit aussi le problème linguistique d'ici dans une perspective mondiale. "Ce sont toutes les langues minoritaires dans le monde qu'il faut protéger", conclue-t-il.

FINIE L'IMAGE DU TREMBLAY BLANC ET PUR

Nancy Lopez Therrien et **Marc-Yves Volcy** sont responsables de l'organisme "**Nous tous un soleil**" qui, depuis 1982, fait un travail d'animation en milieu scolaire, afin de promouvoir les rapports interculturels. Selon eux, l'avenir du français ne réside pas dans l'exacerbation des différences.

"Le Québec est essentiellement une société francophone. Ainsi notre concept d'interculturalisme prend appui sur un minimum sur lequel il faut s'entendre: l'utilisation commune de la langue française. Mais les messages qu'on envoie aux nouveaux arrivants ne sont pas toujours aussi clairs. Dans leur pays d'origine, on ne les avertit pas qu'au Québec c'est en français que ça se passe. Puis quand ils arrivent ici, les emplois qu'on leur offre les amènent bien plus à apprendre l'italien ou le grec. Qui est responsable, qui cautionne ça? Il semble bien qu'il y ait une volonté politique qui fasse défaut.

"D'autre part, il faut rendre le français attrayant. Faisons connaître les réussites du français ici et ailleurs dans le monde. Il n'y a pas qu'en anglais qu'on puisse réussir!

“Dans le débat linguistique actuel ce sont les groupes et leurs leaders qui établissent les différences et bloquent le dialogue. Chacun de leur côté, ils cherchent des appuis et distribuent des bonbons. Leurs propos fustigent et attisent les contradictions. Ils ne pèsent pas leur parole, ils ne pèsent que leurs intérêts. Pourtant, dans la vie quotidienne, entre voisins, au centre commercial, les gens se parlent.

“On prétend que comme peuple, on va disparaître; nous on se demande sur quelle conception du Québécois on se base. Un Tremblay blanc et “pur” qui n’est surtout pas marié avec une immigrante? Depuis tout le temps que je suis ici, au nom de quoi les gens vont-ils prétendre que je suis Québécoise ou Bolivienne? Vous savez, les gens ne reconnaissent pas la transformation que les immigrant-e-s vivent en contact avec la culture d’ici. Comme tout être humain, on s’alimente à ce qui nous entoure.”



Anonyme, 1911. L’Atelier du quotidien français de Manchester, l’*Avenir National*.

“AUX ÉTATS, MA GRAND-MÈRE NE PARLAIT PAS ANGLAIS”

Lucille Dion est une franco-américaine. Sa famille est établie au New-Hampshire depuis plus de cent ans. Elle a aujourd’hui 69 ans. C’est à l’école catholique et dans sa famille qu’elle a appris le français. “À la maison et entre ami-e-s, on parle toujours en français”. En fait, sa grand-mère, qui a habité aux États-Unis, ne disait pas un mot d’anglais. Mais aujourd’hui, les nouvelles générations ne connaissent plus le français.

“Ça nous fait bien de la peine que le français s’en aille, et pas seulement aux “États”, mais aussi à Montréal où il n’y a plus beaucoup de monde qui parle français. Je pense qu’il y a bien des gens qui ne s’en occupent pas.”

“Dans mon temps, si on a pu apprendre le français, c’est grâce à la famille; mais aussi à l’école où la moitié de la journée se passait en français. Aujourd’hui, les jeunes ont juste une heure de cours de français.”

Dans quelques années, le français ne sera plus qu’un souvenir de plus dans l’histoire des États-Unis. En fait, c’est maintenant la langue espagnole qui pose le défi du bilinguisme à nos voisins du Sud.

L’ÉQUILIBRE ENTRE ASSIMILATION ET MELTING POT

Dans le village de **Gaspé** au début du siècle, les anglophones formaient de 75 à 80% de la population. Aujourd’hui, la situation est complètement renversée. Les anglophones ne comptent que pour un peu plus de 10% de la population de la ville. Selon **Bertrand Blanchet**, évêque de Gaspé, “on doit donc considérer avec attention certaines de ces petite communautés anglophones dont l’existence est menacée”. Le visage français de la Gaspésie et des Iles, quant à lui, n’est pas en danger. “Je crois donc qu’on peut appliquer chez nous en Gaspésie les lois qui protègent le français avec une certaine tolérance, en permettant certains accommodements afin que les petites communautés anglophones n’aient pas le sentiment qu’on veut les écraser et les oublier”.

Par ailleurs, Bertrand Blanchet se dit convaincu que le français a besoin d’une protection spéciale au Québec. “Les francophones du Québec, étant nettement minoritaires dans ce grand tout nord-américain, sont plus menacés que la minorité anglophone du Québec”.

La loi 178 est une tentative de compromis. Pourtant, elle provoque les deux groupes linguistiques. “De par sa nature, un compromis est toujours insatisfaisant pour l’une et l’autre parties à bien des points de vue. En ce qui me concerne, je ne suis pas tenté de tout polariser sur la question de l’affichage.”

“C’est vraiment notre volonté de nous affirmer aux plans social, économique, culturel comme au plan de la natalité qui sera déterminante dans l’avenir de ce débat. Au fond, si on se sent menacé, c’est pour une large part parce qu’on ne prend pas notre place.”

L’avenir du français au Québec se joue aussi à travers les politiques d’immigration. “Je ferais confiance à une politique d’immigration qui serait assez

large et accueillante dans l’espoir que ces nouveaux arrivants, même s’ils ne sont pas parfaitement intégrés à la culture québécoise, puissent se dire Québécois et participer à assurer notre survivance et notre prospérité”. En fait, selon Bertrand Blanchet, le défi consiste à éviter tout autant l’assimilation que le *melting pot*.

DES ANGLOPHONES TROMPÉS PAR BOURASSA

Ce n’est pas **Alliance Québec**, parce qu’ils n’ont pas à représenter l’important bloc anglais de l’ouest de l’île de Montréal. Organisme créé au début des années ’80, **Voice of English Québec** est la voix des 16 000 anglophones qui habitent aux alentours de la ville de Québec. Cette petite communauté ne se sent pas moins trahie et désemparée par les événements actuels. **Helen Meredith**, directrice générale de cet organisme, nous en parle...

“Les anglophones sont surtout frustrés par les actions du gouvernement. Frustrés mais aussi trompés par le gouvernement de Robert Bourassa qui, en campagne électorale en ’85, nous avait dit: “On va vous arranger ça l’affichage bilingue”, puis qui ne l’instaure pas quand il en a l’opportunité.

“Notre communauté est très bien intégrée à la société francophone, mais on ne veut pas qu’elle soit assimilée. Concernant l’avenir du français, je n’arrive pas à croire qu’il puisse disparaître et ce n’est pas ça qu’on veut. On ne veut pas faire une promotion de la langue anglaise au détriment du français.

“Je pense que nos deux communautés, anglophone et francophone, ressentent une certaine peur actuellement dont il faudra se débarrasser. Les anglophones sont blessés, ils se retrouvent sans représentants à l’intérieur du pouvoir politique. Du côté des francophones, je perçois aussi cette peur quand je les entends lutter contre l’affichage dans une autre langue que le français. Il me semble que c’est cacher le caractère multiculturel du Québec. En faisant cela, on envoie un message contradictoire aux personnes immigrantes: “Venez, mais on ne veut pas que ça paraisse!”.

“Au fond, la loi 101, quoi qu’elle enlève des libertés individuelles, n’est pas mauvaise dans le sens où elle force l’apprentissage du français. Mais, je crois, que c’est davantage la fierté des gens qui parlent français qui assurera sa protection et sa promotion”. ■



LE FRANÇAIS A-T-IL UN AVENIR AU QUÉBEC?

par Pierre VALLIÈRES

Voilà bien le genre de question qui rend mal à l'aise. Ce n'est pourtant pas une question nouvelle. En fait, elle date de la Conquête de 1759. Depuis ce temps, la possibilité (réelle ou appréhendée) que la société québécoise disparaisse n'a cessé de relancer, d'une génération à l'autre, l'interminable guerre larvée entre francophones et anglophones, ce vieux conflit linguistique, souvent piégé, qui n'a, à ce jour, jamais reçu de solution satisfaisante.

1- GÉNOCIDE, CONQUÊTE ET MÉTISSAGE

Du Traité de Paris (1763), par lequel la France a cédé officiellement le Canada, alors français, à l'Angleterre, jusqu'à aujourd'hui, les vainqueurs ont toujours oscillé entre les deux mêmes solutions: l'une, "finale", soit liquider, d'une manière ou d'une autre, par la force ou en douceur, le fait français au pays; l'autre, "plutôt libérale", soit permettre légalement l'expression de la culture québécoise et de la langue française, dans la mesure où cela ne restreint **en aucune manière** l'affirmation de la culture anglo-américaine et de la langue anglaise (en particulier dans le domaine économique).



John George Lambton, comte de Durham.
Quarterly Review, mars 1839

La première solution, privilégiée entre autres par le rapport Durham (1839), au lendemain du soulèvement raté des Patriotes, n'a jamais été appliquée. Sans doute pour éviter que les francophones

ne rallient en masse la nouvelle république américaine, Londres, par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, se résigna, en 1867, à donner au français le statut de la langue officielle (avec l'anglais) aux parlements de Québec et d'Ottawa, ainsi que dans les cours de justice et les écoles catholiques. L'unilinguisme anglais restait tout de même la règle dans les entreprises et la plupart des services publics. La majorité misait sur l'assimilation progressive des francophones, par le biais notamment de la domination économique.

Revanche des berceaux et brassage culturel

Malgré des frondes nationalistes périodiques (pendaison de Louis Riel en 1885, crise de la conscription en 1917), la population francophone tenta de s'accommoder le mieux possible du compromis confédératif de 1867, d'autant plus que son taux de natalité, extrêmement élevé, lui permettait d'assimiler ou d'absorber, notamment par le moyen des mariages "mixtes", des milliers d'"étrangers". Déjà, avant la Conquête, les francophones, pourtant peu nombreux, avaient assimilé les autochtones par le biais des unions libres, de l'alphabétisation et de l'esclavage, tout en en massacrant un grand nombre au cours d'incursions militaires.

On oublie un peu trop facilement aujourd'hui que le peuple francophone du Québec a débuté sa courte et fragile histoire par le génocide des autochtones. L'oubli de ce génocide fondateur dans le débat actuel sur l'avenir du français au Québec (et partant, en Amérique du Nord) est plus que symbolique. Il laisse croire aux autres que la société québécoise est monoculturelle **de souche**, alors que, dès sa création, elle s'est bâtie à partir de l'immigration et que la culture française des fondateurs-conquêteurs (soldats, missionnaires, fonctionnaires, trappeurs et colons) a très tôt été mélangée, d'abord par la rencontre de la culture autochtone millénaire, puis des autres cultures européennes: anglaise, écossaise, allemande, juive, polonaise, italienne, grecque, portugaise, etc.

De la colonie à la société distincte

Les pionniers étaient très prolifiques et, avec des familles de vingt enfants en moyenne, ils favorisaient un accroissement spectaculaire de la population. Au moment du Traité de Paris, une bonne partie de cette population avait du sang amérindien.

Après la Conquête, des milliers de soldats anglais, écossais et allemands épousèrent des Québécoises. Puis, arrivèrent en masse les Loyalistes américains (pro-britanniques), les Irlandais, etc. Selon l'historien Denis Vaugeois, on trouve au Québec pas moins d'une douzaine de communautés ethniques dont les ancêtres immigrèrent chez nous en plus grand nombre que les pionniers francophones. Ce fut notamment le cas des Loyalistes, dès la fin des années 1770, des Irlandais, des Italiens, des Grecs et des Juifs (sépharades, ashkénazes, hassidiques), pour ne nommer que ceux-là.

Comme on le voit, l'immigration est aussi ancienne que le Québec lui-même et indissociable de son développement. Ce qui a changé ces dernières années, c'est la provenance des immigrants. Aujourd'hui, ils viennent majoritairement du Tiers-monde, c'est-à-dire d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique. Hier, les Irlandais sont venus, eux aussi, d'un Tiers-monde de pauvreté et de misère, celui d'Europe. Et ce sont ces Irlandais qui, une fois libérés de la faim, créèrent le premier syndicat du Québec...

L'énorme brassage culturel qu'a connu le Québec dès le 18^e siècle, dans un contexte nataliste exceptionnellement prolifique et prolongé, explique la mutation rapide de la société québécoise qui, en deux siècles, est passée du statut de colonie sous-peuplée, vaincue et précaire (65 000 habitants en 1760), à celui d'une "nation" distincte, où le français, malgré les aléas de l'histoire et les impératifs économiques, résiste encore à la prédominance absolue de l'anglais en Amérique du Nord. Mais pour combien de temps?

2- AVANT LA LANGUE, L'ÉCONOMIE

Historiquement, deux phénomènes ont lourdement marqué la société francophone. Le premier, comme on l'a vu, était son taux de natalité exceptionnel. Le deuxième, on l'a oublié, était (et reste) son esprit d'indépendance et de liberté qui a favorisé, au tournant du siècle, l'exode d'au moins un million de Québécois vers les États-Unis, l'Ontario et l'Ouest canadien. Car avant la langue, il y a l'économie, c'est-à-dire la liberté pour les individus et les communautés de gagner leur vie dans la dignité.

Migrations vers le Sud et vers l'Ouest

À la fin du 19^e siècle, et cela jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, l'économie du Québec était incapable de faire vivre décemment un Québécois sur deux! Alors, les fameuses familles de vingt enfants, tant célébrées par les élites de l'époque, plièrent massivement bagage pour s'exiler aux États-Unis, au Manitoba, en Saskatchewan ou en Alberta. Qui se souvient qu'au tournant du siècle, les francophones étaient plus nombreux que les anglophones en Alberta et en Saskatchewan?

Afin d'enrayer cet exode, les élites, cléricales et politiques, ouvrirent à la "colonisation" le Saguenay-Lac St-Jean, les Hautes-Laurentides, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord. Mais cela n'a pas suffi à tirer la société québécoise du sous-développement. Et l'exode se poursuivit jusqu'aux années 50. Tant et si bien qu'on trouve aujourd'hui aux États-Unis autant d'Américains d'origine québécoise qu'il y a de Québécois au Québec. C'est dire l'ampleur de cette migration.

Il n'y a pas de bonnes et de mauvaises langues

Comme les migrations nouvelles en provenance du Tiers-monde, celle des Québécois vers les États-Unis, l'Ontario ou l'Ouest canadien avait avant tout un fondement économique. Mais cet épisode très important de notre histoire a été pendant longtemps occulté par nos élites qui refusaient d'admettre qu'une langue, quelle qu'elle soit, n'a de soi aucune valeur religieuse, morale ou politique. On peut, individuellement ou collectivement, changer de langue pour mieux vivre ou vivre autrement. Il n'y a

pas de bonnes et de mauvaises langues.

Il y a des milliers de langues dans le monde et toutes se valent. C'est le poids économique, technologique, politique et démographique d'une société qui seul confère à une langue son importance relative. Le droit ou le fait de parler telle ou telle langue n'est pas par nature inaliénable comme l'est, par contre, le droit à la vie, à l'éducation, à la santé, à la liberté d'expression ou à l'égalité. Tous les immigrants et les réfugiés de la terre vous le diront: la justice sociale, la dignité et la liberté passent avant la langue d'origine et les traditions ancestrales. Ce que nous demandons aux nouveaux arrivants, en espérant leur intégration à notre société, vaut aussi pour nous. Qui dit que demain le Québec ne connaîtra pas un nouvel exode de francophones vers les États-Unis, surtout si, dans le cadre du libre-échange, l'appauvrissement des plus faibles est condamné à s'accroître encore davantage?

Depuis les débuts de la colonisation européenne et blanche, le problème du français en Amérique du Nord a toujours été et demeure son peu de poids économique, politique et démographique dans l'entité géopolitique continentale. Plus de 97% des Nord-Américains parlent l'anglais. Et les Québécois francophones, malgré deux siècles (1760-1960) de croissance démographique exceptionnelle, ne représentent qu'environ 2% de la population totale nord-américaine. La disproportion est énorme et donne le vertige à plusieurs, d'autant plus qu'en optant en bloc pour l'intégration économique au marché américain, les financiers, entrepreneurs et politiciens québécois ont peut-être ouvert le chemin qui conduit directement à l'assimilation culturelle, sinon à l'annexion pure et simple du Québec comme du Canada aux États-Unis.

Avant les personnes, les capitaux

Il est particulièrement étonnant de voir les leaders nationalistes, et au premier rang les dirigeants du Parti québécois, adhérer aveuglément à l'idéologie réactionnaire qui privilégie avant tout les intérêts du marché, c'est-à-dire ceux des financiers et des principaux dirigeants d'entreprise, même si cela va à l'encontre du droit d'une collectivité, comme le Québec, de se donner les moyens politiques, sociaux et culturels d'assurer au plus grand nombre un meilleur

leur partage des pouvoirs et des richesses.

Les actuels partisans du libre-échange canado-américain refusent de voir ou d'avouer que le marché libre-échangiste est de soi indissociable du système anglo-américain unilingue anglais et farouchement capitaliste. Ils refusent aussi d'admettre que leur option contredit radicalement le projet social de libération et d'indépendance issu de la Révolution tranquille. Au lieu de revenir à ce projet, trop vite abandonné en 1980, afin d'en faire le canal privilégié de l'action collective, ils ont décrété que la liberté, l'égalité et la justice sociale ne doivent faire qu'un avec le libéralisme économique. Enchassé désormais dans le programme politique du Parti québécois, aussi bien que dans celui du PLQ, pour ne rien dire des conservateurs de Brian Mulroney, le libéralisme économique est unanimement défini et imposé comme la loi suprême devant régir la société. Au-delà donc des problèmes spécifiquement linguistiques, c'est l'ensemble des politiques sociales et culturelles qui, du coup, se trouvent subordonnées par nos élites (libérales, conservatrices ou souverainistes) aux droits supérieurs du marché.

De la révolution tranquille à la Loi 101



Camille Laurin, le père de la Loi 101

Pourtant, dans les années '60 et '70, la société québécoise sembla vouloir briser pour de bon avec un certain nombre d'attitudes défaitistes, paresseuses et désespérantes. Elle se disait capable d'assurer son avenir de manière auto-

nome dans la liberté, l'innovation sociale et l'exigence de plénitude politique. La croissance économique consécutive à la Deuxième Guerre mondiale avait fait naître un besoin collectif d'émancipation. Même la conjoncture internationale, caractérisée par la colonisation, poussait le Québec en avant.

Apprenant à se définir comme une société distincte au Canada et en Amérique du Nord, le Québec voulut affirmer son identité nationale, culturelle et, partant, linguistique. Il y eut le *maîtres chez-nous* de Jean Lesage, la création du Rassemblement pour l'indépendance nationale (le RIN), l'action du FLQ, le flirt de Daniel Johnson avec l'indépendance, la création du Parti québécois, puis, en 1976, l'arrivée au pouvoir des troupes rassemblées par René Lévesque. En 1977, le gouvernement Lévesque tenta, par son projet de loi 1, de faire du français la seule langue officielle du Québec et de ce fait, d'y imposer l'unilinguisme français. Simple maladresse au niveau de la procédure ou résultat de pressions occultes, le projet de loi 1 dut être retiré. Quelques mois plus tard, une loi moins contraignante, la Loi 101, fut adoptée de peine et de misère par une équipe ministérielle déjà minée par les divisions entre "radicaux" et "réalistes".

Pendant quelques années, l'adoption de la Loi 101 parut procurer aux francophones une certaine **sécurité culturelle**. Mais ce n'était qu'une illusion. Comme l'a souligné Pierre Foglia dans l'une de ses chroniques dans *La Presse*: "La culture des peuples vit et meurt selon des lois qui n'ont rien à voir avec la LOI". Privé de tout projet collectif d'émancipation socioculturelle, le Québec n'a plus vraiment les moyens, depuis l'échec référendaire de 1980, d'imposer une politique d'unilinguisme français. Une telle politique est en effet impossible en dehors d'une stratégie indépendantiste cohérente et efficace.

Or, loin d'adhérer à une telle stratégie, les francophones vivent présentement leur minorisation culturelle sur le mode de la fatalité, du laisser-faire économique et de l'apathie politique. Comment, dans ces conditions, le Québec ne courrait-il pas le risque de se dissoudre, à moyen terme, dans la société majoritaire, anglo-américaine?

3- LANGUE ET SOUVERAINETÉ

Ce risque est renforcé par d'autres réalités qui accentuent dangereusement

la précarité sociale et culturelle du Québec: la dénatalité, le vieillissement rapide de la population, le taux élevé de suicides chez les jeunes, l'appauvrissement de larges secteurs de la société, le développement d'une société à deux vitesses (d'un côté, des riches de plus en plus riches; de l'autre, des pauvres de plus en plus pauvres), sans compter le pouvoir d'attraction croissant de l'anglais et de la culture américaine.

Mais il y a plus encore que les réalités que nous venons d'énumérer. L'expansion multinationale du capital et son redéploiement géographique à l'échelle du monde, la mutation technologique des communications internationales, la planétarisation des échanges économiques et culturels, ainsi que les nouvelles migrations en provenance du Tiers-monde, sont en train de redessiner en profondeur le paysage des sociétés occidentales, et cela d'autant plus rapidement que partout la population blanche est en déclin.

Le Québec, qui est l'une des sociétés les plus fragiles d'Occident, n'échappe pas à ce bouleversement. Comment d'ailleurs le pourrait-il? Terre d'immigration depuis sa fondation par les pionniers venus de France, le Québec voit aujourd'hui sa population francophone atteindre une sorte de plafonnement. En effet, ces dernières années, la population francophone du Québec a cessé d'augmenter. Et certains démographes redoutent même qu'elle ne se mette désormais à diminuer, surtout dans la grande (et stratégique) région de Montréal, où prend forme déjà une nouvelle société, de plus en plus multi-ethnique et multilingue. Confrontés à cette réalité, plusieurs se demandent avec anxiété: ce multilinguisme sera-t-il dominé, au Québec, par l'usage prépondérant du français ou de l'anglais?

Faut-il faire l'indépendance?

Admettons-le, la transformation ethnoculturelle de la société représente pour les francophones un autre défi de taille à relever. Mais au-delà du difficile apprentissage de la diversité culturelle, il reste que le caractère de plus en plus multi-ethnique de la société apparaît comme irréversible. Raison de plus donc pour souhaiter que le Québec se donne au plus vite une politique d'accueil et de francisation qui permette vraiment à la langue française et à la culture québécoise non seulement de survivre mais de



se développer en s'enrichissant.

Les Québécois de demain ne seront plus seulement d'origine européenne. De plus en plus, ils seront noirs, jeunes, métissés, et blancs. Si nous voulons que les nouveaux arrivants adoptent notre culture, il faut dès maintenant commencer à leur en donner le goût. Mais comment le faire en l'absence de tout projet collectif **autonome**?

Il n'existe présentement au Québec aucune politique cohérente d'accueil et de francisation - surtout au niveau des entreprises (intéressées d'abord à l'exploitation de la main-d'oeuvre à bon marché), des services publics et des médias. D'autre part, loin de séduire les



RENE BEAULIEU

immigrants par une dynamique collective originale, la société québécoise néolibérale de cette fin de siècle se présente comme une arrière-cour muette et marginale du condominium canado-américain. Bref, pour les nouveaux arrivants, le Québec n'est qu'un territoire américain parmi 50 autres. Ils ne trouvent pas chez les Québécois d'aujourd'hui ce désir d'émancipation politique et de révolution sociale qui, au moment de la Révolution tranquille, cherchait à définir et à construire une alternative à l'**american way of life**.

Pourtant, s'il est une leçon de l'histoire à retenir, c'est que la liberté et l'exigence de plénitude politique sont, à

vue historique du moins, indispensables à tout peuple, toute nation, toute société, qui entend véritablement développer et valoriser sa personnalité particulière, sa culture, ses acquis sociaux, ses richesses et ses pouvoirs.

Alors que les élites actuelles du Québec évoquent le libre-échange canado-américain comme le **sésame, ouvre-toi** de l'avenir, est-il trop tard pour espérer un autre réveil collectif? De nouvelles mobilisations sont-elles encore possibles? Le projet d'indépendance et de révolution sociale peut-il être ressuscité?

Qui le sait?

Chose certaine, en tout cas, la langue

française, comme la société québécoise elle-même, d'ailleurs, risque d'être emportée à moyen terme par les pratiques du capitalisme sauvage multinational, qui présente l'enrichissement, l'égoïsme et l'individualisme social comme étant LE BUT ultime et universel de la vie humaine.

D'où l'urgence de développer collectivement une alternative réelle, non seulement au régime politique fédéral canadien, mais aussi - et principalement - au système économique dominant. Car ce qui importe, au fond, ce n'est pas tant de continuer à parler français sur notre coin de terre qu'à apprendre à vivre autrement. ■



SORTONS NOS BOULES DE CRISTAL

par Jean ROBITAILLE

Alarmiste, l'émission *Disparaître* diffusée au début février par Radio-Canada? Très certainement, et la sonnette d'alarme en a fait réagir plus d'un. Ce documentaire manquait-il de rigueur, était-il xénophobe et impertinent pour autant?

De tout temps, on a cherché à connaître l'avenir. Astres, boules de cristal et feuilles de thé devaient pouvoir le prédire. Dans le monde moderne, les sciences occultes ne sont plus seules sur ce terrain. Chercheurs, démographes et futurologues mettent la "science" au service de l'avenir! Cet exercice, tout périlleux qu'il soit, n'en reste pas moins inintéressant. S'agit de pouvoir relativiser les choses et de garder le contrôle sur le présent.

On peut tenter de prédire l'avenir de la langue française au Québec mais nul ne peut garantir l'exactitude de ses prévisions. Comme le soulignait avec justesse Hubert Guindon: "Qui aurait pu prévoir dans l'entre deux-guerres que le "made in Japan", synonyme d'imitations mal faites, deviendrait le symbole de la fine pointe de la technologie trente ans plus tard?"⁽¹⁾

Ces précisions étant faites, examinons quelques uns des "futurs plausibles" de notre langue...

En 1986, l'Institut Gamma publiait à la demande du Conseil de la langue française, une étude prospective sur la langue française au Québec.⁽²⁾

Entre Porto-Rico et la Louisiane, le rêve...

Analysant l'impact de différentes tendances sociales, l'étude constate d'abord une première situation contradictoire: **avance du français au Québec et recul à l'extérieur**. Les progrès du français ici sont dus à la politique linguistique et au mouvement démographique interprovincial qui accorde un solde migratoire déficitaire au Québec (exode des Québécois anglophones vers l'Ouest). Le recul du français à l'extérieur dans le monde s'explique par "l'effet combiné de tendances technologiques et économiques. L'informatisation à l'échelle globale, les impératifs du virage technologique et le rôle moteur que joue le monde anglo-saxon dans cette nouvelle forme d'industrialisation se traduisent par une domination de l'anglais et l'essor d'autres langues naturelles (espagnol, russe, arabe, chinois) et de certaines langues artificielles (informatique, etc.)"⁽³⁾

Andrée Ferretti dans un essai publié en 1983, traite aussi du phénomène de la disparition des langues nationales. Le problème n'est pas limité à la langue française au Québec. Selon Mme Ferretti, "Après les échecs répétés et cou-

teux des solutions économistes aux problèmes structurels d'un développement capitaliste traditionnel dans des sociétés post-industrialisées, ce sont les investissements dans la production culturelle qui sont devenus le nouveau système nerveux du développement économique et de l'organisation sociale"⁽⁴⁾. Ainsi, on ne parle plus d'**oeuvre créatrice**, mais bien plutôt de **produit culturel**.

Cette industrie culturelle dont le marché est mondial doit, "pour vendre ses produits, procéder à l'**atomisation** des individus et des sociétés, à l'**uniformisation** de leurs besoins et à la **limitation** maximale du degré d'imprévisibilité de l'action sociale. D'où le caractère obligatoirement programmatique et programmé de la culture qu'elle produit"⁽⁵⁾. D'où aussi, l'hégémonie de la langue anglaise et des codes informatiques qui entraînent la déperdition des patrimoines culturels nationaux.

Avec un tel portrait comme toile de fond, l'Institut Gamma esquisse trois scénarios d'avenir pour le Québec:

1 • Le modèle **Porto Rico** consacre la *québécoïté* au Québec, mais au prix d'une *marginalisation économique*. Quelques éléments caractérisent ce modèle: l'essor économique du "Pacific Rim" (Côte ouest nord-américaine, Corée du Sud, Japon, Taïwan, ...) et l'atrophie de la structure industrielle de la côte atlantique. S'y greffe aussi une législation linguistique rigoureuse pour la promotion du français et un solde migratoire

déficitaire pour le Québec;

2 • Le modèle **Louisiane** à l'inverse, réfère à l'*assimilation volontaire* qui apporte avec elle le *développement économique*. Composant avec les mêmes caractéristiques que le modèle précédent sauf un élément (politique linguistique), l'élite québécoise choisit l'assimilation plutôt que la pauvreté. Dans ce cas, le français pourrait presque devenir une langue seconde;

3 • La **francophonie créatrice** comme scénario mitoyen, s'affirme par l'essor du français non par la marginalisation mais par sa vitalité. Un tel modèle est possible à certaines conditions: a) une politique linguistique incitative plutôt que coercitive, b) l'essor du français dans le monde grâce à sa vitalité scientifique et artistique, c) l'essor du français au Canada, d) le trilinguisme (français, anglais, espagnol) devient la nouvelle norme au Québec dans le contexte d'un libre-marché linguistique en Amérique du Nord.

Dans les milieux scientifiques et politiques préoccupés par le sort de la langue française au Québec, les conclusions du rapport de l'Institut Gamma ont semé l'émoi. On a attaqué sa rigueur scientifique, mais aussi ses options idéologiques. La réaction fut si vive que le Conseil de la langue française publia l'an dernier les "**Commentaires sur le rapport: Prospective de la langue française au Québec**". Cette nouvelle publication fait état du point de vue et des critiques formulés par cinq universitaires québécois, Messieurs André Bernard, Paul Bernard, Gabriel Gagnon, Hubert Guindon et Pierre-André Julien.

Leurs réactions peuvent être résumées ainsi: des faiblesses dans la réalisation de l'étude, des critiques sur le fond et des pistes pour d'autres "futurs possibles".

Quant à la production technique de l'étude, on note d'abord le manque de rigueur scientifique dans le choix et la définition des tendances sociales devant influencer sur le futur. Par exemple, la seule référence à quelques sondages d'opinion est une bien maigre ressource pour tenter de déterminer l'orientation de cer-

POPULATION EN DÉCLIN

(J.R.) Pendant combien de temps encore la population québécoise pourra-t-elle éviter le déclin? Dix, vingt ou trente ans, voilà du pessimisme à l'optimisme, l'opinion des démographes selon les données actuelles. Georges Mathews⁽¹⁾ est l'un de nos plus éminents démographes. Il prévoit une hausse de population au Québec (7,2 millions) jusqu'en 2011 suivie d'un déclin prolongé. Ses prévisions sont basées sur un solde migratoire positif de 8 000 personnes par année⁽²⁾ et sur un taux de fécondité de 1,4 enfant.

La principale conséquence visible de ce phénomène sera le vieillissement de la population et l'accroissement de la portion des gens âgés de plus de 65 ans. "Une telle évolution fait surgir une question évidente: pourra-t-on maintenir les programmes actuellement en vigueur pour les personnes âgées?"⁽³⁾ Pour éviter une dépopulation, le Québec devrait hausser le solde migratoire à 16 000 personnes et élever le taux de fécondité des femmes à 1,8 enfant.

S'il est vrai de dire que la population francophone du Québec a augmenté depuis vingt ans passant de 80,8% à 82,8%, on doit cependant constater que depuis 1986, elle n'augmente plus.

Examinant tout cela, peut-on parler de "disparition"? Au plan physique, non. Mais l'expression est une métaphore intéressante selon Georges Mathews, puisque le Québec est effectivement en train de se métamorphoser sous le coup des pressions extérieures. On entre dans une perspective lente et continue de minorisation puis



JORGE GUERRA

d'intégration à l'Amérique du Nord.

En fait, Georges Mathews pose très bien le choix auquel nous sommes confrontés. "Le choix n'est pas entre une société pure laine et une société multiculturelle. Le choix est entre une société francophone multiculturelle et une société multiculturelle à la manière canadienne."

(1) Georges Mathews, économiste et démographe, consultant pour l'émission *Disparaître*, a publié une série de trois articles dans *La Presse* des 6, 7 et 8 mars sous le thème Démographie, langue et politique.

(2) Depuis le début des années '80, le solde migratoire tourne autour de 10 000 au Québec.

(3) Citation de Georges Mathews, tirée de son premier article sur cette question publié dans *La Presse* du 6 mars '89.

taines tendances sociales. D'autre part, on déplore l'utilisation d'une technique de démonstration où les deux premiers scénarios ne servent en quelque sorte que de faire-valoir au dernier.

Sur le fond, on s'objecte principalement à la vision élitiste et économiste des rapports sociaux qui se dégage de l'étude de l'Institut Gamma. On conteste aussi l'analyse faite des situations de Porto-Rico et de la Louisiane. Plutôt que d'être comparé à Porto-Rico, pourquoi le Québec ne pourrait-il pas ressembler au modèle finlandais qui assure à la fois la protection de sa culture et sa prospérité? Dans l'exemple de la Louisiane, on rappelle que sa vitalité économique n'est pas si évidente et qu'on pourrait plutôt parler du modèle acadien. L'hypothèse "Louisiane" représente la plus probable bien que la moins souhaitable des issues. Elle annonce un Québec cassé, fonctionnant à deux vitesses, société duale, où les

préférences linguistiques se calquent sur les inégalités économiques. Finalement, ces critiques déplorent la timide perspective historique qui ne regarde l'évolution du Québec que depuis vingt ans. Pourtant l'histoire des Canadiens-français nous enseigne l'histoire d'un peuple exclu de l'évolution du capitalisme industriel. Rappelons-nous qu'en 1861, Montréal était à majorité anglaise. Les francophones n'y étaient quasi essentiellement que prolétaires et la ville représentait une de ces immenses *company town*.

D'autres possibles

Les cinq universitaires se hasardent eux aussi, bien que plus modestement, sur le périlleux terrain des prévisions. Chacun à leur façon, ils lancent quelques jalons d'autres "futurs possibles". Certains parlent d'une nécessaire interdépendance de tous les acteurs de la

société selon le modèle suédois de concertation sociale pour promouvoir culture et économie nationales. D'autres insistent sur l'importance d'insérer la politique linguistique à l'intérieur d'un projet social progressiste. Enfin, on signale le défi pour les francophones de conquérir le territoire urbain montréalais. Chaque citoyen-ne est appelé-e à devenir policier de la langue dans le quotidien de la société civile. ■

(1) **Commentaires sur le rapport: Perspectives de la langue française au Québec**, document du Conseil de la langue française, 4ème trimestre 1987, p.72.

(2) Kimon Valaskakis, **Perspectives de langue française au Québec**, Rapport de l'Institut Gamma, document du Conseil de la langue française, 1986.

(3) **Commentaires sur le rapport...**, op. cit.

(4) Andrée Ferretti, **Douze essais sur l'avenir du français au Québec**, document du Conseil de la langue française, 1983.

(5) Ibid.

VIE OUVRIÈRE ÉDITE trois dossiers montés par
Jacques St-Amant sur des sujets d'actualité.
Surveillez-en la parution.

Édités dans un format
pratique de 8" x 5",
concentrés dans
une cinquantaine de
pages.

• 15 mai •
*Les dix ans de
la révolution
sandiniste*

• 30 septembre •
*Les changements
économiques provoqués
par le libre-échange*

• 30 novembre •
*Le communautaire,
son avenir?*

PREMIER MAI 1989
**Rien à perdre,
tout à gagner!**

Au Québec, ces dernières années, les militant-e-s des groupes populaires et des groupes de réfugié-e-s et d'immigrant-e-s se sont uni-e-s aux syndiqué-e-s à l'intérieur de la manifestation du 1^{er} mai. En '89, nous désirons nous joindre à la manifestation pour «le français, langue de travail», en espérant teinter ce thème de nos préoccupations.

Nous ne pouvions mener la lutte pour la défense de nos droits nationaux sans questionner la société sur les choix des pouvoirs en place quant à l'organisation du travail, aux coupures dans les programmes sociaux et aux politiques d'immigration.

Nous voulons montrer la réalité de ceux et de celles qui n'ont plus rien à perdre, qui sont les plus attaqué-e-s par le système, qui n'ont plus les moyens de subir des reculs. Ceux et celles que la récente loi de l'aide sociale accuse, surveille, contrôle, traque, isole et appauvrit.

Nous voulons montrer la situation de ceux et de

1^{er} mai

celles dont le système ne veut carrément plus. Ceux et celles qui sont ici depuis plusieurs années, attendant dans l'angoisse qu'on dispose de leur sort. Ceux et celles qui, nouvellement arrivé-e-s, vivent quasiment emprisonné-e-s pendant que nos autorités laissent croire qu'ils vivent chez nous comme au Club Med. Enfin, ceux et celles qu'on laisse à la porte, les renvoyant à leur triste sort. Nous dénonçons la loi de l'immigration, qui trouve assise dans un contexte de crise économique et d'incertitude sur la question linguistique.

Nous pensons aussi que cette lutte pour le droit de travailler en français est intimement liée à celle des autochtones à qui on a presque tout volé; aux luttes des populations pauvres des autres pays impérialistes, dont chaque défaite est la nôtre et chaque victoire un espoir; aux luttes des peuples du Tiers Monde qui ne connaissent du capital que

viol, pillage, guerre et génocide.

Nous voulons que les choix politiques et économiques de notre société servent les intérêts de la population.

Nous pensons surtout que si nous n'avons rien à perdre, nous avons tout à gagner!

Pour une loi de l'aide sociale juste et équitable!

Pour une politique d'immigration ouverte et non discriminatoire!

Pour le français, langue de travail!

*Alerte Centre-Sud
Au Coup de pouce Centre-Sud
Carrefour Latino-Américain
Centre St-Pierre
Comité chômage du Sud-Ouest
Comité d'aide aux réfugiés latino-américains
O.P.D.S.
Revue Vie Ouvrière*



À CHACUN SA PILULE

par Nicole BRAIS

Il n'y a pas que Ben Johnson qui s'est fait prendre aux dernières olympiades. J'ai été la première à me faire avoir! Je ne faisais pas le cent mètres, j'étais bien assise dans mon salon, par un beau vendredi soir. Je venais de découvrir Ben Johnson dix minutes plus tôt au "Point". À la fin du reportage, j'étais convaincue de deux choses: que Ben allait gagner la finale et que j'avais passé à un cheveu, à cause de mon ignorance crasse, de manquer ce moment historique voire hystérique dans l'histoire du Canada.

Ce soir-là, Ben Johnson a réussi un double exploit: me faire veiller plus tard que le "Point" (j'ai même essayé la météo et les sports) et faire vibrer ma ficelle nationale (on ne peut pas parler de corde, dans mon cas). Je ne parle pas de sa médaille. On sait tous et chacun que Ben Johnson a lamentablement échoué sous les applaudissements de l'humanité entière (ça me console), là où d'autres ont mieux réussi. Vous avez appris depuis, ce que tout le monde savait déjà, sauf

nous: la seule vraie compétition aux Jeux Olympiques, le grand défi, c'est d'arriver à en prendre sans se faire prendre.

J'en aurai été quitte pour dormir un peu plus tard le lendemain (le samedi, de toute manière, on reste au lit) et j'avoue que ça ne m'a pas empêchée de dormir quand quelques jours plus tard, le monde entier a dû, avec Ben Johnson, avaler la pilule. Mon intérêt pour les Jeux de Séoul aura duré le temps record de neuf secondes et quelques poussières.

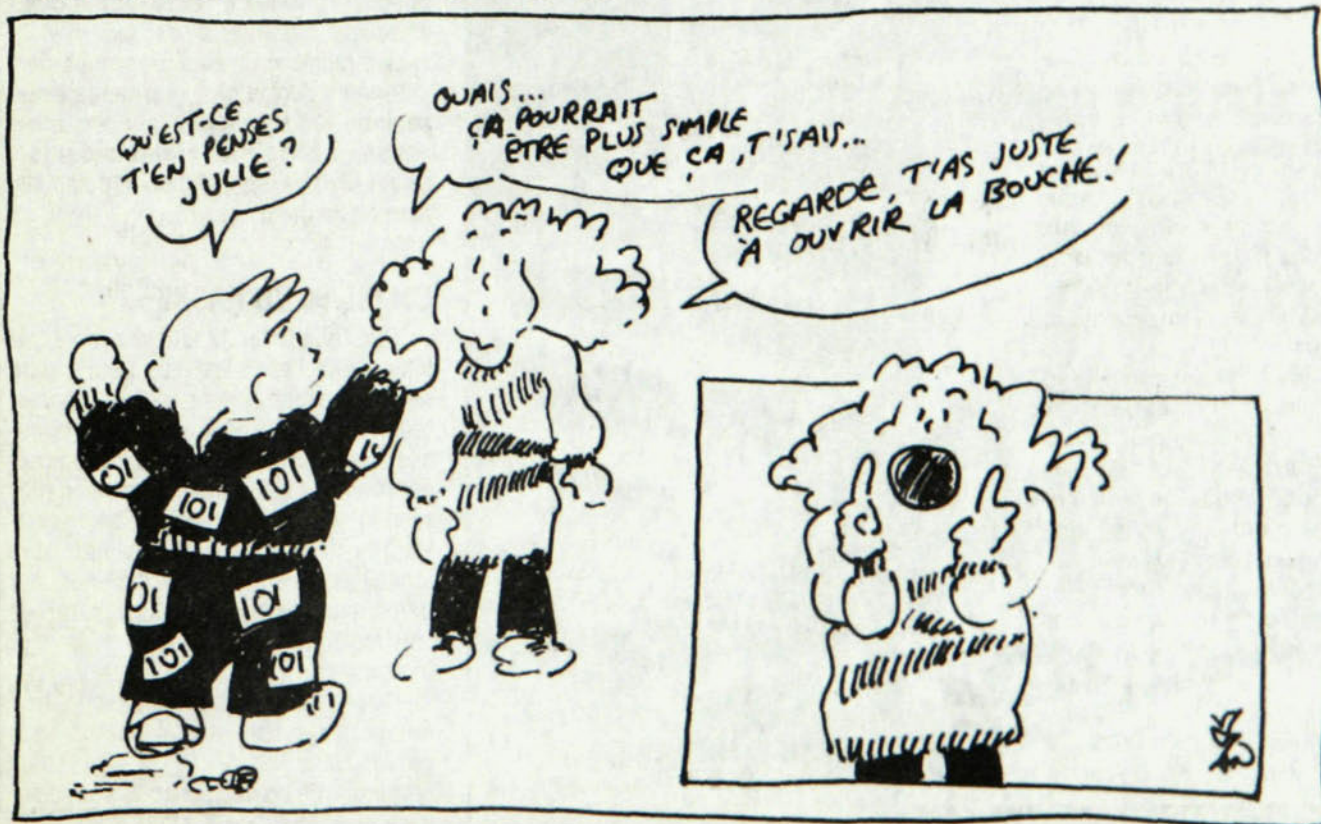
Je ne suis pas vraiment honnête. Je regarde les Jeux quelques fois. Pour des raisons difficilement avouables. Je dois confesser que ce ne sont pas les records mais les corps qui m'attirent: les corps d'athlètes aux muscles bien dessinés. Et si j'en voulais à Ben Johnson et à la Commission Dubin, ça serait bien pour cette raison. Maintenant quand je regarde des compétitions sportives, je vois courir des armoires à pharmacie et je ne peux pas m'empêcher de faire le parallèle avec la

Super-Vache mise au point récemment par les Canadiens. Non, elle ne court pas le cent mètres, elle non plus, mais elle est de la compétition avec ses neuf tonnes de lait par année.

Mais peut-on lui en vouloir vraiment, à lui (Ben) et aux autres? Que celui qui n'a jamais péché, jette la première... pilule. Qui parmi nous n'a jamais pris un petit comprimé ou deux pour rester dans la course?

Pour ce qui est du sport, je survivrai à ma désillusion. Corps pour corps, je préférerais dorénavant les sports d'équipe. Si, par hasard, on y consomme aussi des anabolisants, la loi de la moyenne doit en diluer les effets. Mais les avides de records individuels devront eux se faire une raison et vivre leur deuil. Si la Commission Dubin et le CIO (Comité international olympique) travaillent efficacement... le compte à rebours est commencé. ■

LE MONDE VU D'EN BAS





LOI 37: UNE LUTTE À CONTINUER

par Kenneth GEORGE



La loi 37 adoptée, quel sera l'avenir des personnes assistées sociales et de leur lutte?

À moyen terme, la nouvelle catégorisation (selon l'aptitude au travail) imposée par la loi et le caractère passager des statuts (participation à divers programmes temporaires) nuiront à l'identification de ces personnes à la cause. À court terme, la nécessité de répondre aux questions soulevées par la mise en oeuvre de la loi mobilisera une bonne part des énergies disponibles dans les groupes.

Ce sont là quelques hypothèses formulées lors d'une table-ronde organisée par *Vie Ouvrière* et à laquelle ont participé **Marc Lesage**, sociologue actif dans de nombreux mouvements populaires, **Pierre Céré** du *Comité chômage Sud-Ouest de Montréal* et ancien membre du *RAJ* (Regroupement autonome des jeunes), **Fernande Brosseau** du *Front commun des personnes assistées sociales* et **François Saillant** du *FRAPRU* (Front d'action populaire en réaménagement urbain).

UN BILAN DU PASSÉ

Quoi que la loi 37 ait été adoptée, le bilan de la lutte n'est pas pour autant négatif. La lutte aura permis une concertation sans précédent de groupes opposés à la réforme⁽¹⁾ et aura fait du Front commun le porte-parole de plus en plus reconnu des personnes assistées sociales; plus important encore, la lutte aura amené ces personnes à modifier leur perception d'elles-mêmes, à sortir de leur isolement, de leur peur et de leur marginalité.

Certes, un bilan semblable aurait pu être porté sur les luttes menées dans le passé. Dans les années '70, des Fronts communs de personnes assistées sociales et des luttes, ça existait! Jamais ce-

pendant une lutte n'aura-t-elle mobilisé autant de groupes et d'individus (rappe-lons-nous les manifestations du printemps et de l'automne '88 qui ont chacune regroupé près de 6 000 personnes); jamais une lutte n'aura-t-elle été menée avec une telle intensité. La pratique des militants et militantes au cours des vingt dernières années y est pour quelque chose.

Cela dit, l'appui de 1670 groupes au Front commun est certes impressionnant. L'on doit s'interroger cependant sur la contribution de chacun à la lutte; Pierre Céré le soulignait: "Si dix personnes seulement de chacun de ces groupes avaient participé aux marches, l'effet aurait été combien plus impressionnant..."

LE MOUVEMENT SYNDICAL

L'évaluation de la participation du mouvement syndical à cette lutte est toute en nuances. Cette participation était espérée et elle est venue (financement, appuis moraux, soutien technique) avec une intensité différente selon les centrales. Mais on espérait tellement plus: on aurait tellement voulu que le mouvement syndical mobilise ses membres, comme il l'a d'ailleurs déjà fait dans le passé sur d'autres enjeux.

François Saillant ajoute que cette absence de mobilisation se manifeste sur bien d'autres questions et même sur des enjeux purement syndicaux. Mais, selon lui, un autre facteur a joué dans la lutte de l'aide sociale et c'est que les syndiqués ont de la difficulté à s'identifier aux personnes assistées sociales et sont influencés par les préjugés qui sont véhiculés à leur égard.

LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Depuis longtemps, les communautés religieuses sont présentes et actives dans les "quartiers pauvres" et de plus en plus, elles sont interpellées par des individus et des groupes. Il n'était donc pas surprenant de les voir associées de près à la lutte contre la réforme gouvernementale. On connaissait déjà l'appui financier des communautés à ces mouvements de lutte. L'heureuse surprise, cette fois, a été de constater la participation, par centaines, de religieuses et religieuses aux diverses manifestations.

SCRAP-PARADIS... INTRUS?

Sur la question des stratégies, la lutte a révélé un certain nombre de divergences, de tensions entre des groupes. SCRAP-Paradis a plus d'une fois été pointé du doigt. Il aurait cherché à récupérer l'action des autres, il n'a jamais su négocier ou se concerter avec le Front commun. De surcroît, il mettait en oeuvre des stratégies agressives et radicales qui n'étaient pas partagées par l'ensemble des groupes.

La divergence ici cacherait une réalité plus fondamentale. SCRAP-Paradis rejoint des personnes assistées sociales plus jeunes, plus scolarisées et plus radicales que la clientèle traditionnelle qui, elle, serait plus proche des autres groupes. Ces caractéristiques de son membership expliqueraient les stratégies plus audacieuses de ce nouveau-venu.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

À moyen et long terme, il y a lieu de craindre un effritement, une déstabilisation du mouvement. C'est que la force de tout mouvement vient de l'identification des personnes à une cause commune. Or, de nombreux facteurs laissent croire que cette identification sera de plus en plus problématique. À la division déjà notée entre les personnes selon leur âge, se superposera la division entre les "aptés" et les "inaptés", entre ceux et celles qui s'engageront dans un programme d'employabilité et les personnes qui se tiendront à l'écart de ces programmes; **la loi aura réussi le "coup de maître" de cloisonner et diviser les plus pauvres.**

Des conditions fondamentales de militantisme seront alors affectées. Pour quelques-uns, le lien sera moins évident entre la satisfaction des besoins individuels et l'action collective; les possibilités de "s'en sortir" passeront plus par la satisfaction des exigences des divers programmes et moins par l'action de groupe. Pour d'autres, **il faudra militer dans la clandestinité** de peur des diverses réactions, comme cela s'est d'ailleurs vu chez les chômeurs qui ont tenté de s'organiser.

Le développement d'un véritable mouvement sera rendu difficile par un autre facteur enfin: il faut prévoir que, par le moyen des divers programmes gouvernementaux, le statut de personne assistée sociale aura un caractère bien ambivalent, comme celui de chômeur,

de travailleur ou d'étudiant. Chaque personne pourra alors vivre une série d'appartenances sans qu'aucune n'ait une importance particulière. Des nomades, des itinérants! Ce n'est pas là ce qui fait des militants engagés...

DANS L'IMMÉDIAT

D'ici là, cependant, des problèmes pressants se poseront, des choix difficiles devront être faits. Il faudra réagir à la première phase de mise en oeuvre de la loi, répondre à toutes ces questions que les individus et groupes commencent déjà à poser, développer une politique de services; soit, mais comment? avec quelles ressources? On le fait avant même que la loi ne s'applique, les demandes affluent auprès des groupes; il faut prévoir qu'à l'approche du 1er août, ces demandes seront encore plus nombreuses pour des groupes qui ont déjà peine à survivre. Tout en ayant une politique de service, ces mêmes groupes devront aussi continuer à se gagner l'appui de sympathisants, assurer des liens continus avec d'autres, poursuivre le travail de mobilisation et d'organisation, aux fins de faire révoquer la loi. Quel défi!

Et un défi d'autant plus remarquable qu'il faudra tenir compte des problématiques propres aux milieux plus urbanisés tout autant que de la situation des régions qui, on le sait maintenant⁽²⁾, vivent la pauvreté de façon intense; dans ces petites villes et villages, il faudra faire en sorte que la lutte prenne vie et s'enracine dans la culture locale.

Une chose est évidente: il n'y a pas de commune mesure entre les besoins à satisfaire et les ressources disponibles, et pourtant les poches de pauvreté s'agrandissent. ■

Kenneth George termine actuellement son doctorat en relations industrielles à l'Université Laval.

(1) La table de concertation regroupe entre autres: CSN, CEO, Ligue des droits et libertés, Coalition des groupes de femmes Justice et équité, FRA-PRU, SCRAP-Paradis, etc...

(2) Un rapport du Conseil des Affaires sociales, publié en février faisait état du clivage économique qui s'intensifie entre les centres et les périphéries au Québec.



DÉFICIT BUDGÉTAIRE À

Entrevues avec les "bénéficiaires" de la réforme

Marguerite...

Marguerite est très coincée. Elle veut garder ce qu'elle a de plus précieux au monde: son fils. Elle a peur qu'il lui soit enlevé, au fond, si elle ne subvient pas à ses besoins. C'est une peur qu'on retrouve chez beaucoup de mères dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Cette peur est plus grande que celle d'être coupée. Marguerite aussi véhicule beaucoup de rancœur et de préjugés face aux immigrants qui sont, selon elle, une cause indirecte aux coupures. Elle n'est pas la seule non plus à faire ce lien... je l'ai entendu maintes fois ces temps-ci.

Marguerite, 36 ans, monoparentale, mère d'un garçon de trois ans.

Vie Ouvrière: Marguerite, quelle est ta situation financière, actuellement?

Marguerite: Je reçois 618\$ par mois d'aide sociale. Mais là dessus, ils m'en enlèvent 75\$ pour l'Hydro.

V.O.: Est-ce un plan budgétaire que tu as demandé?

Marguerite: Pas du tout. C'est une dette à l'Hydro. Si je ne remets pas cette dette, on va me couper l'électricité; ça fait qu'il ne m'en reste plus gros pour le mois: 543\$. Mon loyer est de 295\$, moins le téléphone...

V.O.: Comment fais-tu pour arriver?

Marguerite: J'ai déjà loué une chambre, chez moi, que j'avais déclarée parce que j'avais trop peur que les voisins en parlent. "Ils" m'enlevaient 85\$ et autant à l'autre personne.

J'ai eu des problèmes avec mon locataire. Là, il n'y a personne à part mon gars et moi. Je n'ai pas de pension alimentaire; les ponts sont complètement coupés entre mon "ex" et moi. Je suis trop fière, je ne veux pas un sou de lui. L'enfant que j'ai, à mon nom, je l'élève seule: il ne pourra pas me l'enlever, celui-là. Mon plus vieux est avec lui.

V.O.: As-tu entendu parler de la réforme d'aide sociale?

Marguerite: Pas vraiment. Je sais qu'au local où je vais suivre des cours, ils sont au courant. Ils manifestent contre ça.

V.O.: Crois-tu que tu serais déclarée "apte au travail" avec cette nouvelle loi?

Marguerite: Vu que j'ai un jeune enfant, je ne serais pas obligée de travailler. Les enfants ont besoin de leur mère à cet âge là. C'est-tu vrai ça qu'ils vont me couper de 100\$ si je ne retourne pas travailler ou si je ne retourne pas à l'école? Ils peuvent pas faire ça. Il va y avoir de la contestation. Ça se peut pas...

V.O.: As-tu pensé à retourner aux études ou sur le marché du travail?

Marguerite: Bien, s'ils veulent que j'aille travailler, qu'ils me trouvent un bonne garderie.

J'ai gardé ma filleule; elle était malade en garderie. Ils ont du beau matériel, en garderie, mais je sais pas si les enfants ont toute l'affection dont ils ont besoin. Pis à part ça, quel genre de job j'aurais? Il faut parler anglais aujourd'hui pour travailler. Je veux dire être parfaitement bilingue. J'ai un peu d'anglais. Je l'ai appris en manufacture quand j'étais jeune. Si le gouvernement m'offrait un job dans l'électronique, j'irais peut-être. Mais là, j'élève mon enfant. Il faut que je fasse les deux, le père et la mère.

C'est pas parce qu'on veut pas travailler. Il y avait des manufactures dans le quartier; elles sont toutes parties. C'est pas les Canadiens-français qui ont l'argent. Ce sont les Américains et les Juifs. À part ça, il y a beaucoup d'immigrants; nos coupures vont servir à payer leurs hôtels quand ils arrivent.

Ah! et puis pour me débrouiller, je vais faire comme tous ceux qui sont sur le B.E.S., je vais me trouver un travail au noir. On n'a plus rien à la fin du mois. Pis je vais m'en foutre des coupures. ■

Colette...

Le "cas" peut sembler exceptionnel... Pas tant que cela! À 46 ans, Colette a traversé de lourdes épreuves: deuils répétés, solitude, pauvreté, intoxication, désintoxication, accompagnement ALANON (thérapie populaire). Elle n'est pas la seule à vivre cela... à vivre tout court peut-être! Un cheminement de vie très important, une maturité aussi. Colette, n'a pas peur. Que peut-il lui arriver de plus?

Vivre au jour le jour... c'est une phrase qui revient souvent.

Colette, 46 ans, veuve, mère d'adultes qui ne vivent plus à la maison, co-habite avec son neveu malade.

Elle reçoit 517\$ par mois; son aide sociale comble la différence perçue de la Régie des Rentes. Son neveu, 24 ans, malade, non-apte au travail reçoit 450\$ par mois. Il lui donne 150\$ par mois pour loger chez elle, non-nourri.

V.O.: Colette, est-ce la première fois que tu partages ton logement avec quelqu'un?

Colette: Non, j'ai eu une dame chez moi. J'avais été opérée. J'étais seule à mon retour à la maison et ça m'angoissait. Je ne l'avais pas déclarée d'ailleurs à l'Aide sociale. Je me suis dit: "S'ils m'attrapent, eh bien, tant pis". Pour moi, c'était un besoin de ne pas vivre seule.

V.O.: Et as-tu été coupée à ce moment-là?

Colette: Non. Il n'y a pas eu de coupure, mais la dame buvait beaucoup, alors j'ai dû la mettre à la porte.

V.O.: Aujourd'hui, tu partages la location du logement avec ton neveu. As-tu procédé de la même façon?

Colette: Je ne l'ai pas déclaré non plus. Comme mon neveu a la maladie de Crahon, ma soeur m'a demandé de le prendre et moi, ça me donne une chance.

Ce que je ne comprends pas, c'est que mon neveu est reconnu comme invalide mais le B.E.S. le poursuit pour se présenter et chercher du travail; on le considère en bonne santé. C'est effrayant.

V.O.: La Réforme d'aide sociale, en as-tu déjà entendu parler?

Colette: Oui, à la radio, à la T.V., dans les journaux. Je suis allée à des rencontres d'information et ce que j'ai pu saisir, c'est que ça va me toucher en mieux car moi je suis apte au travail et je veux retourner au travail. Pour moi le B.E.S., c'est un revenu temporaire. J'ai été très malade, j'ai dû subir une désintoxication aussi, alors le B.E.S. c'était nécessaire pour moi. Mais on ne peut vivre toute notre vie là-dessus; on se prive de l'essentiel, même de la nourriture.

V.O.: Quel genre de travail envisages-tu de faire?

Colette: Secrétaire-comptable. J'ai un peu d'expérience mais là je veux aller chercher le papier. Et je crois que la Réforme va supporter le retour aux études.

V.O.: Tu dis que la co-location avec ton neveu te donne une chance. Si cela t'était coupé, arriverais-tu tout de même à retourner aux études?

Colette: Je crois qu'avec la Réforme, ils nous couperont mon neveu et moi. Déjà j'ai de la misère à arriver. Retourner aux études ça coûte un peu plus cher. Ils vont payer les frais de scolarité, peut-être la calculatrice, mais pas les livres parce que j'ai plus de trente ans. Ce n'est pas encourageant réellement. Il faut être très motivée!... comme moi!

Mais moi, tu sais, au cours de ma vie, j'ai appris une chose: ne pas s'énervier pour ce qui risque d'arriver. Mon neveu de toute manière, qui dit qu'il sera toujours avec moi? Ma philosophie de vie, c'est vivre un jour à la fois et même quelquefois un moment à la fois. ■

Jean-Yves...

Ce qui frappe encore, c'est que la Réforme n'a pas l'air surprenante, ni effrayante. On est habitué ou on s'habitue aux coups bas de l'État, à nos conditions de survie. L'énergie, on la déploie dans la vie parallèle. De toute façon, on ne compte pas pour eux, on est des parias... Enfin, c'est ce qui se dégage.

Jean-Yves, 19 ans, 188\$ d'aide sociale; il vit chez ses parents.

V.O.: As-tu déjà vécu en appartement?

Jean-Yves: Non, j'ai toujours eu de la difficulté à me trouver un emploi. J'ai abandonné mon secondaire. Après j'ai essayé de me trouver un emploi comme journalier... J'avais pas d'expérience... C'était complet.

V.O.: Tu reçois combien d'aide sociale actuellement?

J.Y.: 188\$ par mois. Mes parents sont coupés de 100\$ environ à cause de ça.

V.O.: Ça cause des problèmes à la maison?

J.Y.: Mes parents ont hâte que je me trouve un emploi. Mon père est sur un accident de travail depuis trois ans. Je fais quand même des jobbines: je passe des circulaires, pour six heures ça donne 35\$. Mais c'est pas régulier.

V.O.: As-tu entendu parler de la Réforme d'aide sociale?

J.Y.: Ouais, vaguement à la T.V. J'ai entendu dire qu'on ne pourrait plus s'entraider ensemble dans la même maison. Ils veulent nous couper. Les enquêtes à la maison vont recommencer.

V.O.: Est-ce que ça te fait peur tout ce qui s'annonce?

J.Y.: Un peu.

V.O.: Connais-tu de tes amis qui vivent la même chose?

J.Y.: La plupart de mes chums vivent en chambre et tout le 188\$ y passe. J'aimerais pas vivre ça.

V.O.: Que crois-tu qu'il va se passer pour des familles comme la tienne avec la Réforme?

J.Y.: Va falloir s'entraider d'une manière malhonnête face à la société. Ils vont nous forcer à être malhonnêtes. Faire encore plus de jobbines.

V.O.: Face à ton avenir à toi, as-tu le goût d'étudier, c'est quoi tes projets?

J.Y.: Le rattrapage scolaire, je trouve que ça règle pas la question. Selon moi, ils n'ont pas le droit de nous forcer à aller aux études. C'est bon le retour aux études pour ceux qui le veulent. Moi j'aimerais mieux travailler, gagner de l'argent.

V.O.: As-tu des rêves au niveau du travail?

J.Y.: Pas un emploi au salaire minimum. Quand on est là-dessus, on y reste longtemps. J'ai un de mes amis qui a essayé, il pensait qu'il grimperait un peu. Ça n'arrivait pas, il s'est découragé.

V.O.: Quelles solutions crois-tu que le gouvernement devrait avoir face au chômage des jeunes?

J.Y.: Je trouve qu'avec leurs coupures, ils règlent la question vite. En tout cas, pas de solutions imposées. Des propositions. Des portes ouvertes sur du mieux. Nous encourager, pas nous décourager avec un avenir noir. ■

Louise Garnier est intervenante à la cuisine collective d'Hochelaga-Maisonneuve

Dans quelques mois, une fois la Réforme appliquée, Vie Ouvrière rencontrera à nouveau Marguerite, Colette et Jean-Yves



LA CHASSE EST OUVERTE!

par François SAILLANT

Quel édifiant spectacle que celui offert par le ministre de l'insécurité du Revenu, André Bourbeau, en commission parlementaire, à la fin février! Il fallait les voir, lui et toute sa batterie d'avocats et de hauts fonctionnaires grassement payés, s'affairer à expliquer (et, selon toute apparence, à comprendre) les règlements d'aide sociale, ces règlements qui, à partir du 1^{er} août, décideront du pain et du beurre de la vie même des assistés sociaux et des assistés sociaux du Québec. Plus que jamais, le sort de 750 000 personnes sera sacrifié à l'arbitraire bureaucratique le plus complet.

Reste toutefois une certitude et c'est que les conditions de vie des laissés-e-s pour compte de la société se détérioreront dangereusement, au-delà même de ce que laissait déjà supposer l'odieuse

Loi 37. Voici quelques exemples tout droit issus de la nouvelle réglementation.

L'indexation annuelle est abolie pour les aptes au travail qui compteront pour 75% des personnes assistées sociales. Il y a quelques années, l'indexation était trimestrielle!

Un-e assisté-e social-e qui refusera, abandonnera ou perdra un emploi, de quelque nature qu'il soit, verra son chèque coupé de 100\$, et pour une période de douze mois. Tout nouveau "refus" se soldera par la perte d'un autre 100\$.

En cas de garde partagée, la prestation d'aide sociale du parent sera réduite, selon le nombre de jours où l'enfant sera absent (sic).

Au moins 10 000 jeunes perdront toute aide sociale et d'autres subiront des baisses sérieuses de leurs prestations, parce que leurs parents sont sensés leur verser une contribution ali-

mentaire. Parmi les revenus considérés pour calculer cette supposée contribution, on ira voir jusqu'au fond de la tirelire des parents, en prenant en compte non seulement les revenus de travail, mais aussi l'aide sociale, les allocations familiales, le supplément de revenu garanti, le remboursement d'impôt foncier, les sommes reçues en vertu d'un programme de la Société d'habitation du Québec, etc.

Lorsque les parents sont divorcés ou séparés, la contribution parentale incombe à la personne qui avait la garde légale, donc, dans la grande majorité des cas, à la femme. La chasse aux assistés sociaux et aux assistés sociaux est ouverte... À vos armes, boubou-macoutes! ■

François Saillant travaille au Front d'action populaire en réaménagement urbain.

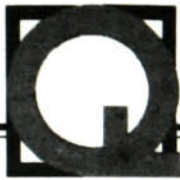
Comité régional intersyndical de Montréal

1er MAI
Fête internationale
des travailleuses et
des travailleurs

MANIFESTATION
Lundi le 1er Mai 1989
19h00
Parc Lafontaine

LE FRANÇAIS
AU TRAVAIL
ça s'impose!





Le bulletin de S.P.Q. : UNE LIAISON TOUS AZIMUTS

Bonne feuille, bonne nouvelle. En effet, puisque le **Bulletin de liaison de la coalition nationale Solidarité populaire Québec** a fait son apparition et qu'il est dorénavant distribué à quelques centaines de groupes populaires et syndicaux à travers tout le Québec.

Il était temps que cette table de concertation qui rassemble patiemment, depuis quelques années déjà, tout ce qu'il y a de progressiste chez nous, lance son propre outil d'information afin que soient mieux connues "... les activités de la coalition mais aussi celles d'un grand nombre de regroupements populaires qui se créent et se développent dans plusieurs régions du Québec... pour contrer les diverses mesures de désengagement de l'État mises de l'avant tant au niveau fédéral que provincial et pour développer des alternatives populaires et démocratiques".

Outre le fait qu'il fasse connaître les projets et les réalisations de quatre regroupements régionaux (Estrie, Outaouais, Haut-Richelieu, région de Québec), le premier numéro s'attaque au plat de résistance du menu fédéral: le libre-échange. Et par nulle autre que Madeleine Parent elle-même qui, dans son article de page une, pointe du doigt les mauvais coups les plus connus de cet accord commercial, lesquels se traduisent déjà par quelques milliers de pertes d'emplois. Tenace et bien décidée à soutenir un combat en règle contre cet accord Canada-État-Unis, Mme Parent termine par ces mots: "...Parlons-en à la prochaine réunion de Solidarité populaire Québec".

C'est ainsi que les ordres du jour de la coalition prennent forme et consistance. Le Bulletin vous en donnera des nouvelles mais la présence à la table de

S.P.Q. de votre groupe ou organisme peut faire encore bien davantage. Ne l'oubliez pas.

LES MÉFAITS DE LA LOI 37 "EN DIRECT"

Faisant fi de 90 pour cent de ce qui a été dit en commission parlementaire et aussi de toute l'opposition qui s'est manifestée en '88, le gouvernement Bourassa a adopté la loi 37 avant les Fêtes. Il vient d'en publier les règlements qui sont, on le sait, confus et souvent obscurs mais qui entreront néanmoins en vigueur le 1^{er} août prochain.

Qu'arrivera-t-il alors vraiment aux personnes assistées sociales ou à celles qui devront faire une demande d'aide? Pour la plupart d'entre nous, difficile de le décrire sinon que de dire qu'elles seront classées dans une des 56 catégories de barèmes et que leurs conditions de vie seront encore plus difficiles qu'actuellement. L'Organisation populaire des droits sociaux (l'OPDS) a épluché les règlements et les explique du mieux qu'elle peut dans son dernier numéro **L'OPDS en direct**.

Outre une explication claire des différents termes, le journal du regroupement montréalais des assistés sociaux cite trois exemples qui font bien comprendre le genre de situations auxquelles les gens seront confrontés. Il termine en invitant la population à continuer le combat contre cette loi qui est "à mettre sur les tablettes". On peut se procurer une copie du journal en écrivant au local central, 1450, rue de Lasalle, Montréal, H1V 2J5 (253-9855).

Voici un des exemples cités. Une femme seule, âgée de 32 ans, devient assistée sociale le 25 août '89 et elle est admissible au programme APTÉ. Elle attend son premier chèque avec impatience. Il n'est que de 420\$. Déçue, elle rencontre son agent qui lui explique qu'elle est classée

comme non participante parce qu'elle n'a fait aucune demande pour participer au plan d'action. Il lui offre de participer. Elle accepte et on la classe maintenant comme disponible. Sa prestation passera à 487\$. Son agent évalue sa situation: son degré de scolarité, ses expériences de travail, son potentiel. À partir de cela, et aussi à partir du nombre de places possibles, il lui soumet un plan d'action. Si elle accepte de se conformer, sa prestation passera à 520\$ lorsque son stage débutera.

Trois mois plus tard, son stage en entreprise commence. Elle reçoit 520\$ et peut toucher jusqu'à 80\$ en revenus de travail avant d'être coupée. Lorsqu'elle s'aperçoit que sur son lieu de stage, il y a des travailleurs et travailleuses qui effectuent le même travail à meilleur salaire, elle en parle à son patron qui lui apprend que dans son cas le Code du travail, la Loi sur les décrets de convention collective et la Loi sur les normes minimales de travail ne s'appliquent pas. Choquée, elle se rend voir son agent et lui dit son intention d'abandonner son stage. Son agent la classe comme "non participante" et lui impose une pénalité de 100\$ par mois pour douze mois pour refus de participer. Sa prestation s'établit donc à 320\$. Avec si peu, elle n'arrive plus et décide d'aller vivre chez sa soeur. On la coupe de 85\$ pour partage de logement. Son chèque est dorénavant de 235\$. Elle arrive encore moins à boucler ses fins de mois. Elle retourne voir son agent et lui demande de participer à un nouveau stage. À cause de cette demande, la pénalité pour refus de participer cesse: elle revient donc au barème des non participants et touche 335\$ (420\$ - 85\$). Son agent lui dit qu'elle ne peut pas faire de stage parce qu'il n'y a pas de place et qu'en vertu de l'article 17 de la loi, elle n'est pas admissible au barème des disponibles pour une période d'un an.

EN ACADIE, VEN'D'EST = VENT DE CHANGEMENT

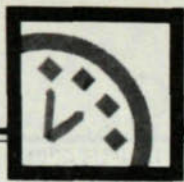
Dans sa livraison de mars-avril '89, **Ven'd'est**, renforce encore son image de magazine acadien voué à la réflexion et au changement. Il le fait d'une façon qui ne laisse aucun doute puisqu'il place en première page la photo de l'agronome-écologiste René Dumont pour annoncer un article de Ronald Babin intitulé "**Notre avenir en danger**".

Cet article fait écho à une tournée que René Dumont vient de terminer au Nouveau-Brunswick et au cours de laquelle l'infatigable humaniste a une fois de plus démontré à qui veut bien l'entendre qu'il ne faut rien de moins qu'un changement de civilisation pour sauver la planète Terre du désastre. Un discours choc qu'il faut écouter avec attention avant qu'il ne soit trop tard... Qu'il faut surtout promouvoir à travers de multiples actions en faveur du pacifisme, de l'écologie et de la lutte contre la faim dans le Tiers-monde.

Euclide Chiasson, en éditorial, ne dit rien de moins en écrivant: "Notre développement économique devrait viser, non pas l'expansionnisme mais la consolidation et la coopération. La compétition acharnée ne nous mènera nulle part... La cause ultime de la pollution, c'est le désir de gagner, de produire et de consommer davantage. Enrayons ce mouvement en visant la qualité plutôt que la quantité".

Ce numéro contient en outre deux articles sur les méfaits de la pollution en Acadie et la réflexion de quelques personnalités locales sur le débat autour de la langue française.

Pour obtenir votre copie de **Ven'd'est** C.P. 430, Petit-Rocher, N-B. E0B 2E0.



LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES, EN VOIE D'EXTINCTION?

Les associations étudiantes ont-elles encore une place dans nos écoles secondaires? Si oui, peuvent-elles s'affirmer "représentatives" des grandes aspirations de leurs membres? La Commission des droits de la personne du Québec offrait à Montréal, les 26 et 27 janvier dernier, une session de formation sur l'éducation aux droits et libertés. D'une durée de deux jours, le stage abordait les types de discrimination scolaire fondée sur l'âge, le sexe, l'origine ethnique ainsi que les questions relatives aux modes d'exercice de l'autorité et à la liberté d'association. Pour la première fois, la Commission ouvrait ses portes aux étudiants et étudiantes du niveau secondaire de la province.⁽¹⁾ Cette nouvelle clientèle a particulièrement été touchée par l'atelier intitulé "Le rôle de l'association étudiante, quelles conditions sont nécessaires?" François Gervais était de l'aventure. Il livre ici quelques pages de son "carnet de bord".

Autour d'une grande table de conférence, une quinzaine de jeunes et cinq professeurs échangent sur leur expérience de travail à l'intérieur de leur conseil étudiant respectif. Après un premier échange, une importante question sème déjà l'inquiétude générale: Que sont devenues les associations étudiantes? "Chez nous, dès septembre, toutes les activités sont prévues à l'avance." "Dans notre école, le Conseil étudiant s'est fait avertir par la direction de ne pas se mêler des affaires des autres parce qu'il discutait d'un cas de harcèlement sexuel d'un prof sur une étudiante." "Tous les ordres du jour de notre C.E. sont écrits des semaines d'avance et personne ne peut rajouter ou changer de points." "De notre côté, le directeur nous envoie une liste d'activités possibles, avec un avis de choisir sans rien ajouter."

ENSEIGNER LES DROITS DANS UN MILIEU ANTI-DÉMOCRATIQUE

À écouter toutes ces pratiques, je m'imaginai davantage dans une réunion de comités socio-culturels chargés d'exécuter des directives que parmi des représentants et représentantes d'associations étudiantes. "On nous occupe tellement avec un tas d'activités de loisirs qu'il ne nous reste aucune minute pour réfléchir sur des situations concrètes, imprévues dans l'agenda de la direction", raconte Julie après deux ans d'expérience au sein du Conseil étudiant de son école. Ainsi les problèmes qui touchent directement les jeunes dans leur milieu ne se retrouvent à aucune table de débat. On les solutionnera avec une approche légaliste plutôt qu'humaniste. Pourtant, ces jeunes qui dirigeront la société de demain auraient intérêt à apprendre l'art de régler les conflits en dehors de

l'application pure et dure de divers règlements.

La Commission des droits de la personne du Québec affirme qu'il sera très difficile d'enseigner aux jeunes le respect des droits si on ne peut compter, dans les écoles, sur des associations étudiantes autonomes comme instance de représentation honnête de l'ensemble des élèves. "Les droits s'apprennent dans un milieu qui les reconnaît et en favorise l'exercice."⁽²⁾

Dans la majorité des écoles, le C.E. est offert parmi toutes les autres activités para-scolaires. Il devrait pourtant constituer un engagement qui exige plus que du loisir. Dans son fonctionnement "démocratique" réside l'enseignement d'un projet de société. En septembre, on observe tout un rituel pédagogique autour des élections des représentants et représentantes de groupes d'élèves. Mais s'agit-il d'un théâtre habilement monté pour sauvegarder l'image de l'institution? À quoi servira toute la parade de candidats et candidates si peu importe qui est choisi et que le programme, écrit par des adultes, restera le même jusqu'en juin? Quel type d'éducation de la démocratie offre-t-on lorsqu'on ridiculise de la sorte le seul regroupement "représentatif" de la communauté étudiante? Dans ce contexte, nul ne s'étonnera de constater l'absence de la moitié des représentants et représentantes de la plupart des associations étudiantes, dès la moitié de l'année venue.

Les cinq professeurs présents à l'atelier (la majorité en enseignement moral, soit dit en passant!) poussent plus loin les revendications des jeunes. "Le C.E. mérite une reconnaissance non seulement légale, mais aussi académique." "Il faudrait offrir un cours relié au fonctionnement et à l'apprentissage des grandes responsabilités d'un C.E. Il y a même place à un cours d'administration. Saviez-vous que l'école reçoit 10\$ par élève pour le fonctionnement du budget "Vie étudiante"? Les C.E. en voient rarement les chiffres, pourtant il s'agit de leur argent." Un enseignant

raconte qu'après une danse à l'école, par exemple, l'argent est compté par un adulte, sans la présence d'un seul jeune du comité organisateur de l'événement. Les élèves ne sont d'ailleurs jamais consultés sur le choix des dépenses.

LES CONSEIL ÉTUDIANTS: MIRAGE OU RÉALITÉ?

Face à l'évidence d'un manque flagrant de consultation auprès des jeunes, on est en droit de se demander s'il existe encore une seule vraie association étudiante au secondaire. Pour répondre adéquatement à la question, les participants et participantes à l'atelier ont d'abord voulu identifier à quoi se reconnaît un C.E. vraiment représentatif. Dès le début de la réflexion, les jeunes ont lancé leurs conceptions comme si jamais

socio-culturels connaissent bien des difficultés à faire reconnaître leur point de vue. Le droit de parole ne s'accompagne pas toujours du privilège d'être écouté.

En 1989, les associations étudiantes valent-elles plus qu'une image manipulée par l'autorité à la recherche d'un ordre artificiel ou d'un bon "marketing"? Dans une époque de plus en plus caractérisée par la course à l'excellence des résultats aux examens du ministère, l'avenir des comités étudiants engagés dans leur milieu demeure précaire. Les professeurs jadis impliqués dans la vie étudiante se retrouvent maintenant forcés d'abandonner ce service pour des tâches de surveillance de "portes". Certains se recyclent aussi dans l'encadrement académique avec le système de

sortent de leur cinquième secondaire sans aucun esprit critique, ni sens d'analyse ou de compréhension de la société. Ils connaissent seulement la consommation. Une fois au cégep, ils forment des associations étudiantes souvent caractérisées par des grèves prématurées avec comme seul cri de ralliement, "prêts et bourses". Rarement, on remarquera un ressemblant monstre pour forcer une révision du type de formation offert, dénoncer des connaissances sans lien avec la pratique, etc.

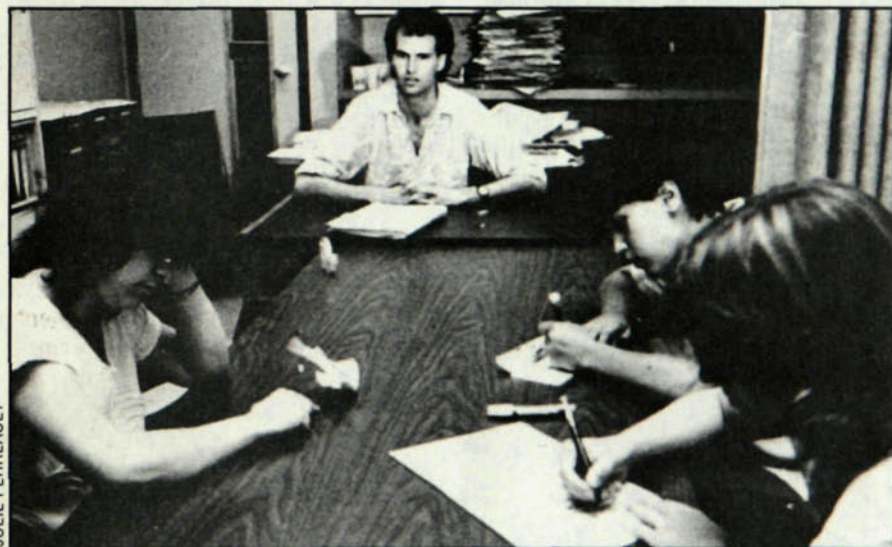
Le temps n'est plus à la confrontation. Il y a quelques années, une compagnie comme Cadbury provoquait instantanément un "boycottage" en déménageant en Ontario. Aujourd'hui, même si la Baie d'Hudson ferme ses magasins Simpsons et abandonne au chômage deux fois plus de gens que Cadbury (900 employés), on n'observe aucune réaction parmi la population. Dans les écoles, la situation n'est guère différente. Les associations étudiantes ne trouvent plus de modèle pour s'inspirer. Les élèves ignorent autant leurs droits que les moyens de les protéger. Ils ne pensent pas plus à faire une bonne analyse de la situation qu'à identifier leurs alliés.

Même si l'atelier sur le rôle de l'association étudiante s'est terminé sur une note plutôt négative, je pense que les jeunes présents à la rencontre sont repartis avec des perspectives d'espoir. Ils savent dorénavant que la Commission des droits de la personne du Québec existe et qu'ils peuvent compter, pour leur protection, sur une charte légalement reconnue. La participation d'étudiants et étudiantes à une session de formation sur le respect des droits de la personne dénote un indice de changement. Avec l'accroissement de la demande, on peut souhaiter la germination d'associations étudiantes libérées du fatalisme et du refus d'accéder à une existence différente de celle des marionnettes. ■

François Gervais est responsable diocésain de la J.E.C., la Jeunesse étudiante chrétienne.

(1) Cette même session a été offerte, en février, à Québec; les commentaires retenus étaient similaires à ceux ici rapportés. Sur demande, la Commission se déplace pour des groupes de vingt à trente personnes. On s'informe au 1-800-361-6477.

(2) **Droits et libertés, forum.** Bulletin de la Commission des droits de la personne du Québec, Vol. 11 no. 1, janvier 1988



Un conseil étudiant à l'oeuvre???

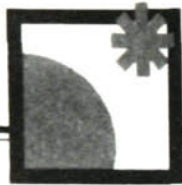
auparavant on ne leur avait permis d'en parler. D'une extrémité de la table à l'autre, on entendait: "Un C.E. centré sur nos besoins réels." "Le choix des priorités nous appartient." "Les profs ont leur syndicat, pourquoi pas nous?" "On a besoin d'un lieu où on peut défendre nos droits importants comme celui de recevoir la correction de nos examens et non seulement les notes ou celui de ne pas être ridiculisé parce qu'on a de la difficulté".

Une vraie association étudiante devrait donc permettre aux jeunes de découvrir des manières civilisées d'exprimer leurs opinions sans faire usage de vandalisme. Si on ne leur reconnaît aucun lieu d'expression, comment pourront-ils s'affirmer? Les quelques rares C.E. dont l'expérience dépasse les cadres

retenues après la classe. Allez-donc harmoniser les relations profs-élèves dans une telle usine du savoir! On ne permet plus ainsi aux adultes de se rendre disponibles pour accompagner les jeunes dans leurs initiatives.

UNE ÉCOLE INSENSIBLE

On accuse l'école d'être un "fourretout" quand elle accorde une attention au développement émotif, social et cognitif de sa clientèle. Pourtant, elle ne parviendra jamais à assurer l'apprentissage de la vie en société si elle n'est même pas en soi un milieu de vie. Comment enseigner l'entraide, la coopération, l'égalité dans une institution qui n'attribue de respect absolu qu'à l'obéissance hiérarchique? Ce problème amène de nombreuses conséquences négatives. Les jeunes



ÇA N'A PAS CHANGÉ LE MONDE, MAIS...

par Jacques ST-AMANT

Il y a dix ans, souvenez-vous... C'était avant l'ère Reagan, c'était avant notre référendum, c'était la répression de plus en plus brutale au Salvador et ailleurs. C'était aussi la Révolution sandiniste au Nicaragua.

L'ESPOIR QU'UN JOUR...

Après une guerre courte mais violente, le pouvoir échoit au début de l'été 1979 au Front sandiniste de libération nationale (FSLN). Les mois précédents ont été marqués par la grogne, sinon la révolte, de presque toutes les couches de la population contre le régime du président Somoza. À Managua et un peu partout dans le pays, c'est l'exubérance et l'aspiration à la reconstruction nationale dans l'unité. Il y a plus de quarante ans que les Somoza ou leurs proches sont au pouvoir et que les mouvements d'opposition attendent leur heure. Le gouvernement qui se constitue regroupe donc plusieurs tendances et se dote d'une orientation de centre-gauche.

Ailleurs en Amérique centrale comme partout au monde, dans les milieux qui parlent de changement et de respect des droits humains, c'est l'euphorie. Il est donc possible d'abattre un régime despotique, de rassembler la plus grande part d'un peuple et de se libérer! La solidarité des mouvements progressistes se manifeste dans les mois et les années qui suivent par l'envoi de coopérant-e-s et de ressources matérielles et par la diffusion d'informations sur la situation nicaraguayenne. Au Québec notamment, plusieurs groupes de solidarité se mettent sur pied pour soutenir la Révolution ou consacrent une part de leurs ressources à l'aide à ce pays. La Centrale des enseignants-tes du Québec (CEQ), par exemple, contribue activement à la campagne d'alphabétisation par l'envoi de matériel.

On a mis d'immenses espoirs dans ce mouvement populaire. Les Nicaraguayens aspiraient à un partage plus équitable des richesses monopolisées en bonne part par l'empire financier des Somoza et souhaitaient des programmes d'alphabétisation, l'accès à de meilleurs services de santé... Ils rêvaient également d'être maîtres d'un état vraiment souverain, qui ne serait plus une dépendance de Washington. Ces espoirs trouvaient écho dans la plupart des mouvements progressistes d'Occident et dans bien des pays aux prises avec des défis comparables.

Des partisans du dictateur déchu demeureraient cependant dans le décor. Des partisans armés... La *contra* a très vite commencé à faire la vie dure au régime sandiniste. Avec l'appui de la Maison Blanche après 1981, elle a mené une véritable guerre en occupant une partie du territoire et en s'adonnant au sabotage. L'Administration américaine, quant à elle, maintenait pratiquement un blocus économique et diplomatique à l'égard du Nicaragua.

Les relations avec les états voisins se détérioraient rapidement dans un contexte régional où l'apparition d'une nou-



Campagne de santé au Nicaragua

LES DÉFIS

Il faut dire qu'il y avait fort à faire. Un violent séisme avait ébranlé le pays en 1972 et endommagé les infrastructures. Les mois de guerre avaient aggravé les choses. C'était donc toute une économie nationale à rebâtir sur des bases nouvelles, en tentant de collaborer avec des gens d'affaires qui ne s'étaient pas (trop) compromis avec l'ancien régime et qui souhaitaient participer au processus. C'était aussi une machine d'état, un gouvernement à réinventer.

velle orientation politique dérangeait pas mal de monde, pendant que Daniel Ortega, président du Nicaragua, visitait Cuba ou Moscou pour s'assurer d'au moins quelques alliés, tout en menant une offensive diplomatique large auprès de la CEE et du Canada, entre autres. Pour compliquer le tout, le Vatican se rangeait du côté de l'église institutionnelle et tentait de remettre au pas les tendances progressistes en son sein. Ces dernières ont collaboré activement à l'implantation des changements sociaux; mais des

SUSAN MEISELAS - Gracuseté de CEDAL

ecclésiastiques se complaisent dans la conviction que ces mouvements sont des «sectes»...⁽¹⁾

Le Nicaragua n'était plus très «in».

LA SITUATION ACTUELLE

Un pays déjà blessé ne fait pas face impunément à huit ans de guerre. Une économie coupée de ses marchés traditionnels peut difficilement nourrir la population. Une classe moyenne déçue et appauvrie peut bien être tentée d'émigrer...

L'économie du Nicaragua souffre d'une crise profonde: 5 000% d'inflation en 1988...⁽²⁾ Transposé au Québec, un tel taux en 1988 ferait en sorte que le litre de lait coûterait environ 50\$ aujourd'hui et 2 500\$ dans un an... La dette extérieure est également écrasante. La réforme monétaire de février 1988, celle de l'été dernier et la réduction douloureuse des dépenses sociales dans plusieurs domaines n'ont pas vraiment réduit la crise économique. Mais elles pavent la voie à une crise sociale dont le gouvernement reconnaît lui-même les nombreux signes avant-coureurs.

En plus, l'ouragan Joan a probablement fait plus de dommages en quelques jours l'automne dernier que la *contra* en des années de combat.

Bref, ça va mal au Nicaragua. Et, au-delà de la guerre, du blocus, de la crise économique qui frappe la plus grande part de l'Amérique latine et de la météo, le gouvernement et le FSLN portent aussi une part de la responsabilité: les orientations du développement économique n'ont pas toutes été très adaptées aux réalités et certains choix politiques plus ou moins adroits ont été impopulaires, au Nicaragua ou à l'étranger.

N'y a-t-il pas de quoi devenir cynique à l'égard de cette expérience et des mouvements de libération nationale en général?

SOLIDAIRES?

Il s'agit plutôt de revoir la notion de solidarité. Il est hélas normal qu'on fasse des erreurs – et, parfois, d'énormes bourdes – en exerçant le pouvoir. C'est mentir que de les dénier. À l'inverse, c'est occulter les responsabilités d'y voir que des «erreurs de parcours» dont personne ne porte vraiment le poids, ou qu'on ne pardonnerait jamais à des équipes dont on se sent moins proche.

Cela rend l'analyse un peu plus compliquée et la solidarité, moins auto-

matique. De plus en plus toutefois, cette tendance à des appuis mesurés semble se faire une place dans les mouvements communautaires. Le temps n'est donc plus aux luttes à finir, aux positions inflexibles?

Peut-être faut-il se convaincre que les mouvements populaires n'ont pas de vertu magique, eux non plus... Peut-être faut-il se souvenir aussi que la solidarité passe en bonne partie par la transformation de ce qui se passe chez nous: nous pouvons intervenir au plan des politiques du Canada, par exemple, qui ont elles-mêmes un impact au Nicaragua ou ailleurs.

Bien sûr, il est moins confortable –pour tout le monde– de donner un soutien critique à des causes comme celle de l'appui au Nicaragua, par exemple. Il devient même tentant de baisser les bras, de perdre espoir. Il faut peut-être plutôt se faire à la patience et au dialogue. C'est d'autant plus vrai dans le cas du Nicaragua que le vent commence possiblement à tourner un peu.

L'AVENIR

En Amérique centrale, la situation semble actuellement évoluer. Le nouveau Président des États-Unis, George Bush, n'a pas encore donné beaucoup d'indications quant à ce que sera sa politique dans cette région⁽³⁾. Il semble bien toutefois que la *contra* soit à bout de souffle et qu'elle ne constitue plus une menace très sérieuse. Le processus de normalisation des relations entre le Nicaragua et ses voisins, qui a connu une étape importante lors de la rencontre des chefs d'état de la région en février, devrait à la fois sonner le glas de leur présence aux frontières nicaraguayennes et permettre à Managua de se consacrer enfin à autre chose qu'à la guerre. La détente semble d'ailleurs se propager; on a aussi observé des rapprochements timides au Salvador à la fin de l'hiver. Le climat semble être au dialogue.

La reconstruction doit se poursuivre, en se fondant d'abord sur les ressources nationales. Le Nicaragua compte actuellement plus de coopérants qu'il ne le souhaiterait, dans le domaine de l'éducation par exemple, parce que les enseignants nicaraguayens se font rares; cela témoigne de malaises graves.

Quoiqu'il y ait eu des acquis pour une part importante de la population du Nicaragua dans les premières années du régime sandiniste, beaucoup de person-

nes ont vu leurs conditions de vie se détériorer depuis quelque temps. Les réformes au plan de la santé, de l'hygiène, du partage des terres ont apporté des améliorations substantielles, notamment en milieu rural, mais ces processus ont dû être interrompus. Crise économique et morosité vont de pair; ce n'est pas ce qui favorise la définition de grands projets sociaux, les Québécois en savent quelque chose depuis bientôt dix ans...

Et la situation du Nicaragua s'insère dans un contexte économique international fort incertain, où les banques marchent sur des oeufs en craignant d'autres «incidents» comme ceux du Venezuela en février et mars.

Dix ans d'expérience, c'est bien peu pour apprendre à gouverner un état; c'est peut-être trop peu pour instaurer un régime démocratique et juste dans une nation ravagée.

Le dixième anniversaire de la Révolution du Nicaragua doit être malgré tout le moment de rappeler l'inspiration qu'elle a constituée et de témoigner de notre respect à l'égard de ceux et celles qui y ont œuvré ou y travaillent à l'amélioration des conditions de vie. Comme toutes les démarches de transformation, elle a besoin d'appuis raisonnés et constants, mais elle demeure éminemment vulnérable. On n'a qu'à penser à Haïti pour s'en convaincre. La Révolution sandiniste constitue, malgré ses imperfections, un pas notable dans un processus millénaire. ■

(1) cf Clotilde Lemay, **Les "Conflits de faible intensité" au Nicaragua...**, Caminandol. Vol. X n° 1, mars 89, p.4.

(2) Stéphane Rillaerts, **Le sandinisme dans ses derniers retranchements?** in *Le Monde diplomatique*, n° 419, février 1989, p.3.

(3) À cet égard, les perspectives ne sont cependant pas nécessairement toutes roses. L'hebdomadaire *Dial* (diffusion de l'information sur l'Amérique latine) reproduit dans son numéro 1369 (2 février 1989) un document de réflexion préparé par des spécialistes du Parti républicain qui tentent de déterminer les grandes orientations de la politique américaine en Amérique latine. «Le grand frère est de retour et il est là pour rester», y lit-on pour qualifier la présence américaine; les relations avec le Nicaragua y sont par ailleurs décrites comme un «conflit de basse intensité» (troisième partie de ce second Document dit de Santa Fé, propositions 3 et 4): on recommande de mieux informer le public américain sur les aspects subversifs du régime de Managua et de soutenir une «démocratisation» du Nicaragua, afin d'éviter «l'exportation de la révolution nicaraguayenne au cours de la décennie 90.»



Le Centre éducatif et communautaire René Goupil

par Gilles DUGAL

UN QUARTIER EN BOURGEONS



BENOIT AQUIN

Suzanne Dubreuil, l'une des fondatrices du Centre René Goupil

Ce deux mars au matin, je suis très heureux de me lever. Je "me paye la traite". Je passe la journée au Centre éducatif et communautaire René Goupil. Ça sent la fierté dès le portique de ce Centre. Suzanne Dubreuil, l'une des fondatrices, m'accueille. C'est une première rencontre avec des personnes qui croient à la vie, au potentiel des gens du quartier, à la prise en charge de son existence communautaire et collective. La fin de la journée me permettra de cerner les acquis et les défis du Centre avec des pionnières.

LA DÉCOUVERTE DE SA COMMUNAUTÉ

Une femme du quartier a déjà dit de Suzanne Dubreuil qu'elle avait "le pouce vert en éducation". Dans la cinquantaine, elle est à refaire sa santé. Fille de Marguerite Bourgeoys, elle se faisait appeler Mère Dubreuil, avant '72. Alors professeure dans un milieu de classe moyenne et aisée de la région d'Ottawa, sa passion était et demeure les jeunes. Attentive à la vie, présente dans le mouvement de la Jeunesse étudiante catholique, elle décide alors de suivre les jeunes où ils vivent: dans leur quartier.

En 1972, elle opte pour une "maîtrise en milieu populaire" dans le quartier Centre-Sud de Montréal. C'est un projet de sa communauté; la Relance, qui lui permettra un contact quotidien avec les jeunes. Certains décideront après quelques temps de l'appeler Suzanne, mais avant ils la surnommeront "crotte de poule". Eux-mêmes se font appeler ainsi dans la rue. Suzanne apprend à aimer les gens et un choix profond s'inscrit en elle.

INTUITIONS DE FONDATRICES

En 1975, ayant appris qu'il y avait peu

de ressources dans ce milieu, Suzanne Dubreuil décide avec Héléne Jolin, une laïque, de travailler dans le quartier St-René Goupil. Héléne porte surtout la préoccupation du communautaire et de la prise en charge du milieu par la population elle-même. Suzanne, elle, s'intéresse à l'éducation populaire. Leurs deux talents expliquent le nom du Centre. Le programme de Suzanne fonctionne par activités d'une durée limitée, planifiées par les jeunes. Elle croit que ces jeunes peuvent être autre chose que gardés par des animateurs. Faire autre chose que des loisirs. Découvrir le sens de leur vie en faisant des choix plutôt qu'à vingt ans, lors de l'achat de leur premier "char". "Je voulais leur faire découvrir leur champ d'action", précise Suzanne. Cette pédagogie a développé chez plusieurs une plus grande confiance en eux. Ils ont décidé de compléter leur secondaire au lieu d'arrêter en secondaire II.

Suzanne Dubreuil croit qu'il n'est pas suffisant d'améliorer la scolarisation des jeunes. Elle aimerait travailler dans un milieu plus écologique car selon elle, les jeunes sont placés dans un milieu qui n'est pas sain. Ils sont victimes d'un poids environnemental. La destruction de la nature atteint directement le jeune, naturellement près de la nature. "On a pollué nos jeunes, déversé nos déchets en eux: le sida, l'avortement, la pornographie. Ils nous le recrachent d'ailleurs. Après ça, on les accuse d'être des petits monstres et on utilise la répression. C'est ça le péché de la société. Ce n'est pas qu'une erreur; une erreur, c'est réparable", rappelle Suzanne.

Si le jeune ne rencontre pas des adultes en harmonie avec la vie, cohérents avec la vie qui est donnée, une grande désespérance s'empare de lui. La mort c'est naturel pour un jeune, mais la destruction avant la mort ne l'est pas. Il y a toute une "écologie" de la vie à développer dans notre société.

DES FEMMES DEBOUT

J'ai aussi rencontré Mireille Neveu. Elle a trente ans et travaille au Centre depuis '79, sauf une absence d'un an et demi. Présentement coordonnatrice du secteur jeune, Mireille a étudié au cégep en éducation spécialisée. Elle est arrivée au Centre comme stagiaire et y est restée parce que ce type de travail est pour elle un choix de vie. "Ici, tu peux jouer ta vraie personnalité; les gens se foutent de tes papiers." Les gens au bout de leur corde ont une sincérité, une vérité, une simplicité. Ils n'ont plus rien à perdre: "Mireille, crisse, qu'est-ce qui arrive avec mon gars?" Avec les autres permanents et permanentes, elle veut aller aux besoins fondamentaux, permettre aux gens de se reconstruire. Ensuite les gens feront leurs choix. Il n'y a pas de place au Centre pour les idéologies qui cherche à devancer les préoccupations des gens.

Je rencontre un peu plus tard Nicole Beaulieu. Elle fréquente le Centre depuis sept ans. Nicole vit en couple et n'a pas d'enfants. Au moment où elle est entrée en contact avec le Centre, elle passait ses journées en robe de chambre, fumait deux paquets et demi de cigarettes par jour et n'était pas capable d'aller au coin de la rue seule pour chercher du lait. Elle était déprimée de façon chronique. À 33 ans, elle entre au Centre, par hasard le jour des inscriptions. Lucie, une intervenante, la reçoit et lui demande d'arroser les plantes deux fois par semaine. Nicole aide à l'accueil, rencontre Christiane Bélanger, "une psychologue qui fait des thérapies adaptées pour nous autres" et participe depuis cinq ans à un groupe de femmes animé par Andrée Pilon-Quiviger. Aujourd'hui elle a cessé de fumer, travaille et sort seule. Elle a le goût d'aider des femmes qui vivent la même situation qu'elle a vécue.

TABLE RONDE DES "SAGES"

En fin de journée, je m'assoie avec Hélène Jolin, l'une des fondatrices, Pierrette Lalonde, la directrice actuelle par intérim et Céline Dubé, responsable du secteur famille. Nous essayons de cerner ensemble les acquis et les défis du Centre après douze ans d'existence.

Les gens des comités d'écoles, des HLM, des loisirs, de la paroisse ont dit à Suzanne Dubreuil et à Hélène Jolin: "Vous ne serez pas capables de durer ici, il n'y a rien qui dure ici." Hélène a répondu: "On sera capable avec l'appui de la population." Le premier acquis,

c'est d'avoir passé l'épreuve du temps grâce au support des gens du quartier. La diversification des sources de financement a permis d'éviter une crise financière. Ce centre d'éducation populaire avait des caractéristiques précises: d'abord intégrer jeunes et adultes dans sa programmation, bâtir son conseil d'administration avec une large majorité de gens du quartier et intégrer ces derniers à son équipe de permanents et permanentes.

composée à 25% par d'autres ethnies. Le Centre a engagé un stagiaire haïtien. Madame Casséus, une haïtienne référée par le ministère de l'Immigration, donne de la formation au personnel sur la culture haïtienne.

Un dernier défi cerné par Hélène Jolin ne fait pas l'unanimité. Une discussion vive s'enclenche. Pour Hélène, le Centre doit accepter de s'ouvrir en étant présent à des regroupements, en confrontant sa pratique avec d'autres, en s'impliquant



De gauche à droite:
Leslie Agnant, Gregory Michel et Nathan Dormelus.

Les défis sont actuellement nombreux. Le premier: reviser la gestion des ressources humaines et financières. Avec des salaires de 17 000\$ - 18 000\$ par année, la durée moyenne d'engagement au Centre n'est que de deux à trois ans. Des choses majeures sont à repenser. Un tel salaire ne permet pas aux employées de se payer des moyens de décompresser. Les cinq premières années, le Centre a fonctionné avec un salaire égal pour tous afin de favoriser leur responsabilisation. Le C.A. envisage maintenant de diminuer le nombre de permanentes pour donner de meilleurs conditions salariales. Il songe aussi à engager du personnel à contrat.

Le deuxième, c'est le défi inter-culturel. Il y a de plus en plus de violence et de racisme dans le quartier. Le Centre doit apprendre à travailler différemment avec les mêmes objectifs. La clientèle des "huit à onze ans" au Centre est déjà

plus dans des actions collectives comme la revendication d'espaces verts dans le quartier. Le quartier est malpropre; le Centre pourrait travailler davantage sur des questions d'environnement. La loi 37 engendrera un appauvrissement de la population auquel le Centre répondra par des services, mais entreprendra-t-il aussi des actions collectives? ■

N.B.: L'expérience de Suzanne et de quelques membres de sa communauté ont probablement été pour quelque chose dans l'orientation prise par l'ensemble des Soeurs de la Congrégation en juillet dernier. En effet, la priorité d'action alors choisie a été: "Notre option: solidarité avec les pauvres et les petits".

À lire pour saisir toute la vitalité du Centre René Goupil: Au Coin de la quarante-septième, Andrée Pilon-Quiviger, Montréal, Léméac, 1983.



LA CLINIQUE ST-JACQUES



Nous sommes heureux de souligner la parution d'un ouvrage qui rappellera à plusieurs de nos lectrices et lecteurs un des chapitres les plus riches de notre histoire collective: les années 60-70.

Au cours de ces années, le Québec connut un ensemble d'événements qui allaient marquer profondément la vie de notre peuple et celle d'un grand nombre d'individus.

L'histoire de la Clinique des Citoyens de Saint-Jacques constitue une excellente illustration de ce qu'ont été ces années de rêves et de poudre. Écrit par Robert Boivin et édité par VLB, ce livre témoigne d'une façon vivante et rigoureuse des efforts consentis par des femmes et des hommes généreux pour répondre aux besoins des populations des quartiers populaires de Montréal.

Ancêtres des CLSC, des organismes populaires (comme la Clinique Saint-Jacques) furent la réponse du peuple à l'insouciance des gouvernements en matière de santé et de services sociaux. A lire cet ouvrage, on souhaiterait voir réapparaître ces lieux de mobilisation, d'enga-

gement socio-politique et de dévouement que furent les cliniques médicales populaires.

La Clinique Saint-Jacques rendit en son temps des services inestimables à la population du Plateau Mont-Royal. Elle accueillit des spécialistes de la santé non seulement compétents et dévoués, mais aussi dotés d'un niveau de conscience sociale très élevé. La Clinique était fréquentée par des activistes, des artistes, des ouvrières et des ouvriers, des personnes en chômage ou prestataires de l'aide sociale, des jeunes et des plus âgés.

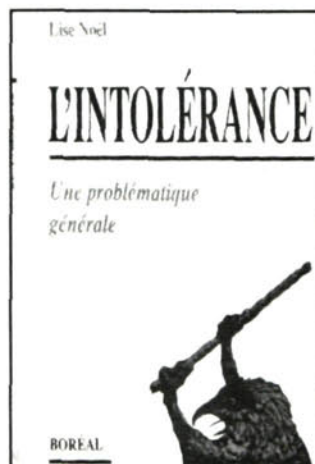
La Clinique des Citoyens de Saint-Jacques fut impliquée directement dans les événements qui jalonnèrent les années 70 et fut sans contexte un important lieu de référence pour celles et ceux qui croyaient alors possible de "changer le système".

S'il faut regretter que si peu soit retenu de la contribution des groupes et organisations populaires au développement du peuple québécois, il faut par contre remercier des auteurs comme Robert Boivin pour leur apport à la constitution de cette mémoire collective qui nous fait tant défaut.

Si la grisaille actuelle vous déprime, si l'égoïsme de nos élites vous écoëure, alors lisez cette histoire de la Clinique Saint-Jacques. C'est une bien belle histoire...

Robert Boivin, **Histoire de la Clinique des Citoyens de Saint-Jacques**, Montréal, VLB éditeur, 1988, 257 p., photos et illustrations d'époque.

À PROPOS DE L'INTOLÉRANCE



Avec la parution de **L'intolérance**, Lise Noël signe sans doute un des meilleurs essais québécois de la dernière décennie et certainement le meilleur ouvrage du genre cette année.

Rarement aura-t-on vu texte plus pertinent que ce riche essai sur les multiples facettes de l'intolérance, de l'aliénation et de l'oppression.

Faisant preuve d'une érudition remarquable, l'auteure nous invite à réfléchir sur les principaux traits du dominant et du dominé; à identifier les paradoxes et les contradictions qui accompagnent inévitablement la relation de l'un avec l'autre.

Lise Noël fait progresser sa démonstration en référant alternativement à la situation faite aux femmes, aux jeunes, aux personnes handicapées et aux personnes homosexuelles. Utilisant des arguments puisés à une pluralité de sources, maniant une plume alerte et dynamique, elle fait bien comprendre que l'intolérance est un poison vif. Il suffit de lire les journaux et d'écouter les médias électroniques pour comprendre que

les préoccupations de Lise Noël sont tout à fait d'actualité.

Plus, l'auteure nous invite à débusquer aussi l'intolérance au quotidien, celle que doivent subir les personnes tant au plan privé que social, celle que doivent subir d'importants groupes sociaux et les peuples dont on nie la culture et qu'on exploite sans vergogne.

Dans un long chapitre consacré à l'émancipation, Lise Noël exprime très bien la nécessité, pour les personnes comme pour les sociétés dominées, d'affirmer leur identité et de ne pas se laisser faire par les manipulations de l'opresseur. Le discours de l'auteure est progressiste, mais sans complaisance. Elle sait très bien identifier les embûches qui parsèment les chemins de la liberté, telles certaines conceptions du pouvoir et de son exercice qui, sous des masques d'émancipation et de démocratie, ne sont dans les faits que des avatars des vieux lieux d'oppression.

Est-ce pour cela que Lise Noël affirme que "L'oppression des femmes est universelle non pas parce qu'elle est nécessairement plus fondamentale, mais parce qu'elle est inclusive de toutes les oppressions" ?

L'intolérance est une oeuvre forte que toutes les lectrices et tous les lecteurs de *Vie Ouvrière* devraient lire. Avec cet ouvrage, Lise Noël prend une sérieuse option sur l'un ou l'autre de nos plus importants prix littéraires.

Lise Noël, **L'intolérance: une problématique générale**, Montréal, Borel, 1989, 306 p.

**AU COEUR
DES SERVICES
PUBLICS**

**Plus de 130 000
personnes**



***en mouvement
avec la CEQ!***



Centrale
de l'enseignement
du Québec



Pour un avenir à **notre** façon

"La mission quotidienne de la CSN demeure la défense et la promotion des intérêts de nos membres et aussi de celles et ceux qui, sans être membres, partagent la même situation; l'amélioration de leurs conditions de travail et de salaire et de leur qualité de vie; la bonification, enfin, des lois et règlements par nos propositions, nos revendications, nos actions."

Gérald Larose, président
(Extrait du discours d'ouverture
du 54e congrès de la CSN - juin 1988)

PARTOUT AU QUÉBEC

CHANDLER

(Gaspésie-Ile de la Mad.)
165, rue Commerciale ouest
Chandler G0C 1K0
(418) 689-2294

CHICOUTIMI

(Saguenay Lac St-Jean)
73, rue Arthur Hamel sud
Chicoutimi G7H 3M9
(418) 549-9320

DRUMMONDVILLE

480, rue St-Jean
Drummondville J2E 5L6
(819) 478-8158

GRANBY

371, rue St-Jacques
Granby J2G 3N5
(514) 372-6830

HAUTERIVE

(Côte-Nord)
999, rue Comtois
Haute-riVe G5C 2A5
(418) 589-2069/589-2608

HULL

(Outaouais)
84, rue Lois
Hull J8Y 3R4
(819) 771-7447

JOLIETTE

(Lanaudière)
190, rue Montcalm
Joliette J6E 5G4
(514) 759-0762

MONTRÉAL

1601, ave. de Lorimier
Montréal H2K 4M5
(514) 598-2021

QUÉBEC

155, boul. Charest est
Québec G1K 3G6
(418) 647-5700

RIMOUSKI

(Bas St-Laurent)
124, rue Ste-Marie
Rimouski G5L 4E3
(418) 723-7811

SEPT-ÎLES

690, boul. Laure,
Suite 10
Sept-Îles G4R 4N8
(418) 962-5571

SHAWINIGAN

791, 5e rue,
CP 7
Shawinigan G9N 6T8
(819) 536-4433

SHERBROOKE

180, rue Acadie
Sherbrooke J1H 2T3
(819) 563-6515

SOREL

900, rue de l'Église
Tracy J3R 3R9
(514) 743-5502

ST-HYACINTHE

(Richelieu-Yamaska)
2425, rue Dessaulles
St-Hyacinthe J2S 2V2
(514) 774-5363

ST-JEAN

(Haut-Richelieu)
1025, boul. du Séminaire Nord
suite 200
St-Jean-sur-Richelieu J3A 1K3
(514) 348-4965

ST-JÉRÔME

(Laurentides)
289, rue de Villemure, 2e étage
St-Jérôme J7Z 5J5
(514) 438-4196

THETFORD-MINES

908, avenue Labbé
Thetford-Mines G6G 2A8
(418) 338-3159

TROIS-RIVIÈRES

550, rue St-Georges
Trois-Rivières G9A 2K8
(819) 378-5419

VAL D'OR

(Nord-Ouest québécois)
400, rue des Distributeurs
CP 1390
Val d'Or J9P 4P8
(819) 825-6137

VALLEYFIELD

(Sud-Ouest québécois)
350, boul. Mgr Langlois
Grande Île J6S 4V3
(514) 371-5555

VICTORIAVILLE

(Bois-Francs)
110, rue Laurier Est
Arthabaska G6P 6R1
(819) 357-8257

LANORAIE

356, rue Notre-Dame
CP 460
Lanoraie J0K 1E0
(514) 887-2336

